

Bulletin municipal

2022



AZAY SUR THOUET



N° 33

L'album de l'année



Plantation des arbres des nouveaux-nés 2020



Journée citoyenne du 5 juin 2021



Cérémonie du 8 mai 2021





Sommaire

- 04 Le conseil municipal
- 06 Réalisations et projets
- 08 Les services
- 11 Les finances
- 13 État civil
- 14 Les acteurs économiques
- 16 L'école
- 19 Communauté de communes Parthenay Gâtine
- 21 Les associations
- 44 Azay en 1960-1970
- 46 Brèves
- 47 Calendrier des fêtes

Directeur Publication :
Jean-Michel RENAULT
Responsable rédaction :
Jeanne DESESSARD
Conception et réalisation :
la commission
Rédaction :
associations et partenaires
Photographie :
commission et droit réservé
Impression : imprimerie Lièvre
Distribution : par nos soins

Chères habitantes, chers habitants,

Depuis quelques mois nous étions heureux de pouvoir profiter d'une meilleure situation sanitaires liée au virus Covid 19.

Or, depuis le mois d'octobre, de nouveaux cas positifs ne cessent d'augmenter partout sur le territoire. Plusieurs pays proches de la France ont dû durcir les restrictions sanitaires.

Nous devons affronter ce qui est devenu la 5^{ème} vague de contamination de ce virus.

Nos armes sont la vaccination et les gestes barrières.

Je ne peux qu'encourager ceux qui ne sont pas vaccinés à se rapprocher d'un lieu de vaccination. Ce geste permet de se protéger et de protéger les autres. Quelles que soient vos réticences, parlez-en à un professionnel de santé afin d'obtenir les réponses à vos questions. Plus de 75 % de la population est totalement vaccinée en France. N'attendez plus !

Si vous êtes majeur et votre dernier vaccin date de plus de 6 mois, prenez rendez-vous pour obtenir une 3^{ème} dose. Le rappel est essentiel pour votre santé et celle des autres. Il conditionne également la validité de votre pass sanitaire.

Les associations sportives et culturelles n'ont malheureusement pas pu réaliser leurs manifestations habituelles ; nous leur souhaitons des jours meilleurs.

Nos commerces et nos entreprises ont repris leur activité habituelle, mais à ce jour rien n'est acquis.

L'équipe enseignante et éducative a permis à tous les élèves de continuer à être scolarisés selon les différents protocoles émis par le gouvernement ; mais les enfants ont dû reprendre le chemin de l'école en portant à nouveau un masque depuis quelques semaines. Le dépistage, notamment en milieu scolaire est également un acte de résistance. Je rappelle que le pass sanitaire est obligatoire pour les mineurs à partir de 12 ans et deux mois.

Pour aborder les fêtes et les rassemblements familiaux en toute sérénité, pour continuer à côtoyer les personnes que vous aimez, pour poursuivre vos activités, pour vous protéger et protéger les autres de ce virus, faites-vous vacciner.

Enfin respectez les gestes barrières, ils sont essentiels ; continuons à nous battre et à ne pas laisser ce virus gagner du terrain ! Je compte sur chacun de vous.

Chères habitantes, chers habitants, soyez assurés que l'équipe municipale et moi-même usons de toute notre énergie pour parfaire votre bien-être sur notre commune. Je vous adresse tous nos vœux de bonne santé, de réussite professionnelle et de bonheur en famille et entre amis pour 2022.

Jean-Michel RENAULT,
Maire d'AZAY-SUR-THOUET

En raison de la crise sanitaire, le repas des aînés a dû être encore annulé, nous vous proposons de vous retrouver le samedi 9 avril 2022 à 12h, si la situation sanitaire le permet.

Le conseil municipal



Laure VIGNAULT 1^{ère} Adjointe, Damien ROUSSEAU, Morgane INGUENEAU, Stéphane BOUCHET, Jeanne DESESSARD 3^{ème} Adjointe, Nathalie SICOT, Patrice FAZILLEAU 2^{ème} Adjoint, Jean-Michel RENAULT Maire, Corinne MARTIN, David JASMIN, Christelle ROUVREAU, Julien PIET, Tony LARCHER 4^{ème} Adjoint
Médaille : James BRUNET

Commissions communales

Ressources Humaines Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membres : BRUNET James, JASMIN David

Enfance-Jeunesse-Sport-Scolaire Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membres : INGUENEAU Morgane, JASMIN David, MARTIN Corinne, PIET Julien, ROUSSEAU Damien, ROUVREAU Christelle

Restaurant scolaire Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membre : SICOT Nathalie

Informatique-Nouvelles technologies Le Maire, Adjoint référent : VIGNAULT Laure, Membres : MARTIN Corinne, ROUVREAU Christelle

Voirie- Bâtiments-Urbanisme-Environnement-développement durable Le Maire, Adjoint référent : FAZILLEAU Patrice, Membres : BOUCHET Stéphane, BRUNET James, DESESSARD Jeanne, MARTIN Corinne, PIET Julien, ROUSSEAU Damien

Agriculture Le Maire, Adjoint référent : FAZILLEAU Patrice, Membres : BOUCHET Stéphane, ROUSSEAU Damien

Plan d'eau Le Maire, Adjoint référent : FAZILLEAU Patrice, Membres : BRUNET James, JASMIN David et Association AZAY PLANDO

Patrimoine Tourisme Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres : INGUENEAU Morgane, PIET Julien, ROUVREAU Christelle

Eglise Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres BRUNET James, LARCHER Tony, SICOT Nathalie

Information-Communication-Relations associations Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres : INGUENEAU Morgane, JASMIN David, PIET Julien, SICOT Nathalie

Bulletin Municipal Le Maire, Adjoint référent : DESESSARD Jeanne, Membres : FAZILLEAU Patrice, INGUENEAU Morgane, LARCHER Tony, MARTIN Corinne, ROUVREAU Christelle

Finances-Economie Le Maire, Adjoint référent : LARCHER Tony, Membres : BRUNET James, DESESSARD Jeanne, ROUSSEAU Damien, VIGNAULT Laure

Culture Le Maire, Adjoint référent : LARCHER Tony, Membres : INGUENEAU Morgane, JASMIN David, PIET Julien, SICOT Nathalie

Commission d'appel d'offres Titulaires : Le Maire, VIGNAULT Laure, FAZILLEAU Patrice, DESESSARD Jeanne

Suppléants : LARCHER Tony, BRUNET James, BOUCHET Stéphane

Impôts directs Le Maire, Titulaires : Jeanne DESESSARD, BARREAU André, MIGEON Christine, LIEVRE Jean-Jacques, MARTIN Michel, CLISSON Bernard Suppléants : SOULET Jean-Pierre, LOISEAU Marie-Claude, JAMAIN Dominique, DEVINCENZI Guylaine, LECULEUR Maryvonne, CHAIGNEAU Christian

CCAS Le Maire, Membres : FAZILLEAU Patrice, DESESSARD Jeanne, LARCHER Tony, ROUVREAU Christelle, SICOT Nathalie, JAMAIN Maryline, FAZILLEAU Eliane, FLEURY Claudette, DELUMEAU Claude, MARTIN Michel, GAUDET Gilbert.

Les agents communaux



L'équipe du restaurant scolaire :
Evelyne ELSSASS, Isabelle VENDET,
Monique PAIN et Corinne DAUNAY



Surveillance cours pendant le temps de cantine
Annick MEZIANI et Catherine CAIRE



L'équipe du secrétariat :
Emilie TRIT et Stéphanie DELANDE



L'équipe des espaces verts et bâtiments :
Isabelle VENDET, Giovanni BOIDE,
Tony AUGST et Sébastien PREVEAU

Organismes intercommunaux

SICTOM - titulaire : RENAULT Jean-Michel, suppléant : FAZILLEAU Patrice

SIEDS - titulaire : FAZILLEAU Patrice, suppléant : BRUNET James

CNAS - FAZILLEAU Patrice

Correspondant Défense - DESESSARD Jeanne

Référente sécurité routière - BRUNET James

Référent prévention de la délinquance - Stéphane BOUCHET

Communauté de Communes Parthenay-Gatine

Délégué communautaire : VIGNAULT Laure

Commissions :

Développement économique industriel et artisanal : RENAULT Jean-Michel

Développement agricole et agroalimentaire : RENAULT Jean-Michel

Jeunesse et citoyenneté : VIGNAULT Laure, JASMIN David, MARTIN Corinne

Inclusion environnementale aux politiques publiques : BRUNET James, FAZILLEAU Patrice

Enfance et scolaire : VIGNAULT Laure, PIET Julien

Animation et valorisation du patrimoine historique culturel, environnemental, matériel et immatériel et des pratiques artistiques : FAZILLEAU Patrice

Solidarité, santé et petite enfance : LARCHER Tony

Qualité des équipements, infrastructures et innovation numérique : MARTIN Corinne, ROUVREAU Christelle

Ressources humaines : VIGNAULT Laure

Projet de territoire (PLUi) : FAZILLEAU Patrice, RENAULT Jean-Michel

Coopération territoriale et de la pratique sportive : DESESSARD Jeanne

Transparence de la vie publique, place des usagers, accessibilité et gouvernance : DESESSARD Jeanne, ROUVREAU Christelle

Assainissement et cycle de l'eau : RENAULT Jean-Michel, BOUCHET Stéphane

Finances et optimisation financière : LARCHER Tony, RENAULT Jean-Michel

Les réalisations et les projets

REALISATIONS 2021

Services techniques

Achat de matériel :

- Nettoyeur Haute Pression Thermique
- Echelle télescopique
- Perceuse-visseuse
- Débroussailleuse
- Petit Nettoyeur Haute Pression pour le camping
- Camion Fiat Ducato



Argent de poche pour les peintures du stade

Réaménagement des vestiaires du service technique :
comblement du vide sanitaire, isolation et création d'un dalle béton, raccordement eau-sanitaire.

Défense incendie :

Mise en place de citernes à la Jauffrère et à l'Etablerie
Création d'un poteau incendie à la Courtière



mange-debout



Camion Fiat Ducato

Voirie (travaux) :

- Route du Pâtis
- Route de la Combe à la Baillargerie

Achat de chemins privés intégrés à la voirie communale :

- La Vergne
- La Poupelinière

Illumination de Noël :

achat de nouveaux motifs sur poteaux d'éclairage public devant la mairie.

Création d'un mur de soutènement le long du terrain au dépôt communal rue de la Poste



arrosage du stade

Terrain de Football :

- Création d'un arrosage intégré sur l'aire de jeu du terrain de football
- Remise à neuf des tribunes
- Abris de touche
- Peinture du stade et des vestiaires

Achat d'une sonorisation portable pour les différentes manifestations communales

Achat et mise en location de tables mange-debout

PROJETS 2022

Défense incendie : poursuites des travaux si le budget le permet, nous devrions effectuer la dernière tranche de travaux.

Voirie : continuer la rénovation des routes communales

Bâtiments :

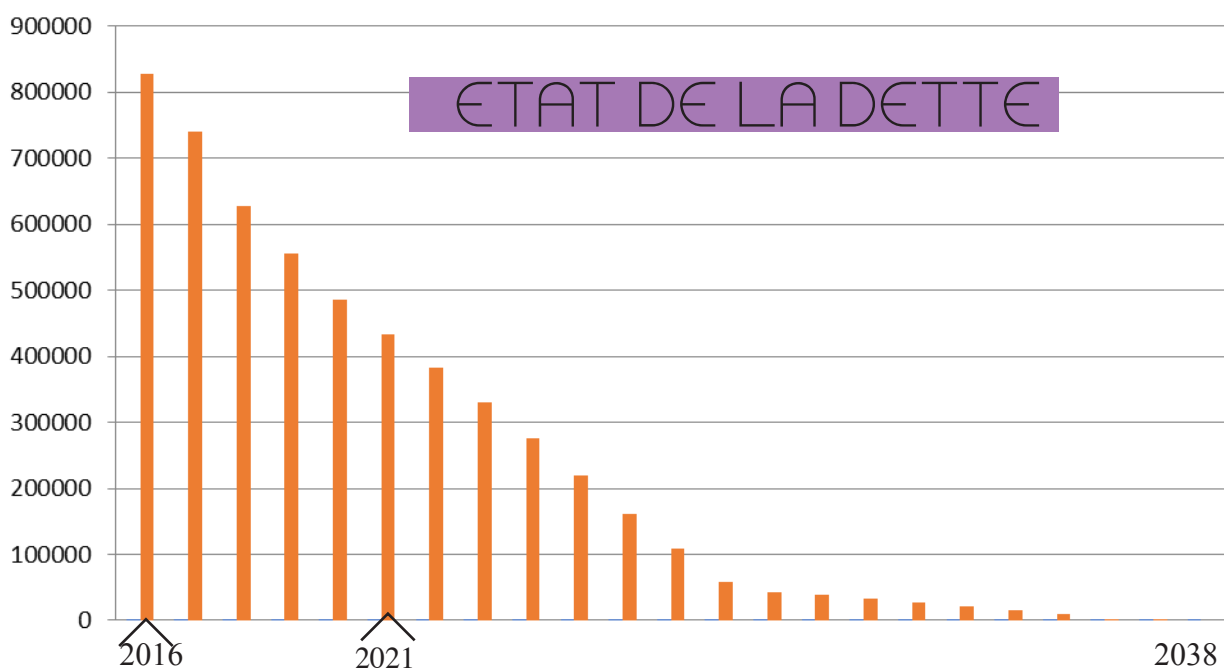
Finir l'aménagement des vestiaires pour le service technique

Camping :

Réaménagement des sanitaires et automatisation de l'entrée du camping.

Achat de terrain pour l'agrandissement de la zone artisanale en vue de la construction d'atelier relais

Gérédis : travaux de renforcement du réseau électrique



Mairie : ☎ 05 49 95 37 13

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 14 h à 18 h

En dehors des horaires, un répondeur est à votre disposition : vous pouvez laisser un message.

Mail : mairie-azaysurthouet@cc-parthenay-gatine.fr

Page internet : <https://www.cc-parthenay-gatine.fr/azaysurthouet>

Le week-end numéro astreinte : 06 33 36 90 38

Enfance et Jeunesse

Restaurant scolaire

Cette année, il est demandé de bien vouloir inscrire les enfants à la cantine scolaire.

Pour cela des documents sont à remplir : La circulaire de rentrée, la demande d'inscription à la cantine et le règlement intérieur. A la rentrée de septembre, le prix du repas a été fixé à 3,10 €.

La vente des tickets s'effectue à la mairie, le mardi de 14 h 00 à 18 h 00.

Accueil Périscolaire

Le service d'Accueil périscolaire, assuré par la Communauté de Communes fonctionne :

- de 7 h 30 à 8 h 35 et de 16 h 30 à 18 h 30, les lundis, mardis, jeudis, vendredis

- de 7 h 30 à 8 h 50 et de 12 h 00 à 12 h 30 les mercredis

Les tarifs sont calculés par rapport au quotient familial, gratuité à partir du 3^{ème} enfant (présence simultanée).

Un principe de dérogation est possible sur demande à partir de 7h15 le matin et/ou jusqu'à 19h00 le soir.

Renseignements à la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine Antenne de Secondigny ☎ 05 49 95 60 16

Accueil de Loisirs communautaire

L'accueil de loisirs « Les Buissonnets » situé à Saint Aubin Le Cloud accueille les enfants de 3 à 14 ans, les mercredis de 12h30 à 18h30 et pendant les vacances scolaires de 7h30 à 18h30.

Le mercredi, une navette prend les enfants en charge au départ de l'accueil périscolaire de chaque école.

L'inscription peut être réalisée à la demi-journée avec ou sans repas et transport.

Lors des petites et grandes vacances, un accueil est organisé le matin à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30 à l'école publique de Secondigny et aux Buissonnets à Saint Aubin le Cloud.

Sur les petites vacances, l'inscription peut se faire à la demi-journée avec ou sans repas. Pour l'été, seulement inscription à la journée. Les tarifs appliqués sont en fonction du quotient familial.

Renseignements à l'accueil de loisirs de Parthenay ou St Aubin ☎ 05 49 94 24 56

Relais Enfance

Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ou futur enfant, vous avez des interrogations, nous sommes votre interlocuteur privilégié, appelez-nous au ☎ 05 49 95 76 10

Le Relais Enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine est un service gratuit qui s'adresse à tous : aux tous-petits, aux parents, aux futurs parents et aux professionnels de la petite-enfance.

Vous êtes parents sachez que des professionnels de la petite-enfance assurent un accueil téléphonique ou sur rendez-vous au plus proche de votre domicile (Amailloux, Secondigny, Parthenay, La Peyratte).

Ils vous accompagnent dans vos démarches de mode d'accueil auprès d'un assistant maternel, d'une structure d'accueil collectif ou à votre domicile.

Vous êtes assistant maternel, le relais est là pour vous accompagner dans votre parcours et votre quotidien professionnel. Des matinées d'éveil appelées « les p'tites bouilles » sont proposées gratuitement les mardis et jeudis matin.

Ces temps de rencontres et de socialisation sont ouverts aux enfants de 0 à 6 ans sur tout le territoire en itinérance. Un planning est proposé de vacances scolaires à vacances scolaires et consultable sur le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine. Une réservation vous sera demandée afin de vous accueillir dans les meilleures conditions.

Mini-crèche Galipette

Il s'agit d'un établissement créé à Secondigny en 2001, géré par l'association locale de Familles Rurales.

Une équipe professionnelle de 3 personnes accueille les enfants jusqu'à 4 ans.

La structure est ouverte 4 jours par semaine : le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h, et le mercredi de 8h à 18h. L'établissement est fermé les trois premières semaines d'août, une semaine en avril et une semaine à Noël. Pour plus de renseignements, vous pouvez les contacter au ☎ 05 49 64 44 35 ou par mail : espace-galipette@wanadoo.fr

Assistantes Maternelles

La liste des assistantes maternelles de la commune est disponible à la mairie ainsi qu'au relais enfance de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine

Assistantes sociales

Antenne Médico-Sociale de Gâtine
20 rue de la Citadelle - CS 10036
79201 Parthenay
☎ 05 49 64 41 11

Maintien des personnes âgées à domicile

Service de soins infirmiers à domicile

Ce service, mis en place en 1993 sur les cantons de Mazières et Secondigny, facilite notamment un retour plus rapide au domicile à l'issue d'une hospitalisation.
Les soins sont pris en charge par les caisses d'assurance maladie, sur prescriptions médicales.
Les demandes sont reçues au secrétariat de l'EHPAD de Château-Bourdin : ☎ 05 49 63 49 16

Service d'aide-ménagère

Vous avez plus de 60 ans, vous avez des difficultés pour effectuer votre ménage quotidien mais aussi pour faire votre toilette, vous lever ou vous coucher, contacter la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine à l'antenne de Secondigny au ☎ 05 49 95 60 16.

Conciliateur de justice

M. BOURNEAU Roland
Permanence : le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois à la mairie de Secondigny
☎ 06 81 10 78 14 et 05 49 09 50 47

Défibrillateur

Le défibrillateur est installé près de l'entrée de la salle polyvalente

Informations pratiques

Déchetterie :

Le Syndicat Mixte à la Carte du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine (SMC) a équipé ses déchetteries d'un système de gestion des accès des usagers.
Chaque foyer du SMC peut obtenir gratuitement, une carte qui donne accès indifféremment à toutes les déchetteries du SMC. Le formulaire de demande de cette carte est disponible en mairie.

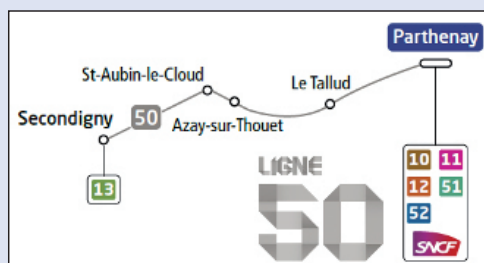
A Saint Aubin le Cloud - Près du cimetière, route de la Chagnée - ☎ 05 49 63 26 40
Heures d'ouverture : Mercredi, vendredi, samedi 9h-12h et 14h-18h

A Secondigny - La Chollerie - ☎ 05 49 63 52 33
Heures d'ouverture : Lundi, jeudi, samedi 9h-12h et 14h-18h

Les bornes d'apports volontaires (verre) sont toujours à votre disposition sur l'aire située à gauche du chemin du plan d'eau, rue de Malvault - route du Moulin de Chadeau à la Trébesse – rue de la Source Lotissement le Lavoir

Le jour de collecte est le mercredi, voir le calendrier du SMC.

Ligne RDS :



Voir les horaires sur le site de transport.nouvelle-aquitaine.fr
Flyer disponible en mairie

Les devoirs des citoyens

APPLICATION D'UNE REDEVANCE POUR LE DEPOT ILLEGAL DE DECHETS

Les dépôts sauvages d'ordures et déchets de toute sorte ont augmenté sur le territoire de la commune. Plus récemment, des dépôts sont également constatés dans les poubelles des bâtiments communaux et sur les chemins ruraux. Ces actes d'incivilités portent atteinte à la salubrité, à l'environnement et représentent un coût pour la commune car les travaux d'enlèvement et de nettoyage sont effectués par le personnel des services techniques. Le Conseil Municipal a donc décidé lors de sa séance du 1er septembre 2020 de rechercher systématiquement les auteurs des dépôts et d'instituer une redevance forfaitaire d'un montant de 150 € due par les auteurs des dépôts de déchets sur la voie publique. Cette somme correspondant aux frais engagés par la collectivité pour évacuer ces déchets de façon conforme, sera facturée par la Mairie et recouvrée par le Receveur Municipal de Parthenay.

Entretien de la commune

L'entretien des voies publiques est une nécessité pour maintenir la commune dans un état constant de propreté. Il est dans la mesure du possible de la compétence du Maire d'y pourvoir.

Devant chez moi, je désherbe !

La loi Labbé interdit l'utilisation de produits phytosanitaires depuis le 1^{er} janvier 2017, pour les espaces verts et la voirie. Si cette interdiction est une bonne nouvelle pour la santé publique et la planète, elle nécessite toutefois l'implication et la participation de tous au quotidien, car le désherbage manuel est gourmand en temps et en main d'œuvre. Certains le font déjà, alors n'hésitez pas à nettoyer et entretenir vos trottoirs et pieds de murs des mauvaises herbes lorsqu'elles repoussent trop vite.

Le nettoyage des rues salies par la chute de déchets tombés des remorques doit être fait immédiatement par le responsable. Il en est de même pour les salissures provoquées par les engins agricoles.

Lutte contre les plantes invasives

Vu le Code Général des collectivités territoriales notamment l'article L2213-25, les propriétaires de terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou d'une distance maximum de 50 mètres des habitations, dépendances, chantiers, ateliers, ont l'obligation d'entretenir leurs propriétés.

Considérant que ces terrains présentent un risque de prolifération des animaux nuisibles, plantes sauvages envahissantes et hautement allergènes, il est demandé de bien vouloir procéder à l'entretien des parcelles.

Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers, sont tenus de procéder à la destruction du chardon des champs dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage.

Elle doit être effectuée durant le printemps et l'été, et au plus tard avant la floraison pour éviter la montée à graines et l'essaimage.

Tondeuse à gazon, motoculture

L'arrivée des beaux jours fait sortir de leur retraite hivernale les tondeuses à gazon, les motoculteurs, les appareils à musique etc... Une ombre au tableau : ces petites machines sont bruyantes...

Pour le respect de la tranquillité de chacun, il convient de rappeler que l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2007, réglemente l'usage de ces engins :

les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h

le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

le dimanche et les jours fériés de 10 h à 12 h



Divagation - maltraitance des animaux – aboiements des chiens

L'attention des propriétaires de chiens est attirée sur l'interdiction de leur divagation sur l'ensemble du territoire communal.

En cas de maltraitance, ce sont le Préfet et le Procureur de la République qui sont compétents pour prendre les mesures nécessaires.

Les propriétaires sont tenus d'éliminer des trottoirs ou autres espaces publics, les déjections de leurs animaux pendant les promenades accompagnées. De même, ils doivent prendre toutes les mesures pour éviter toute gêne de voisinage en raison de leurs aboiements.

Stationnement des véhicules

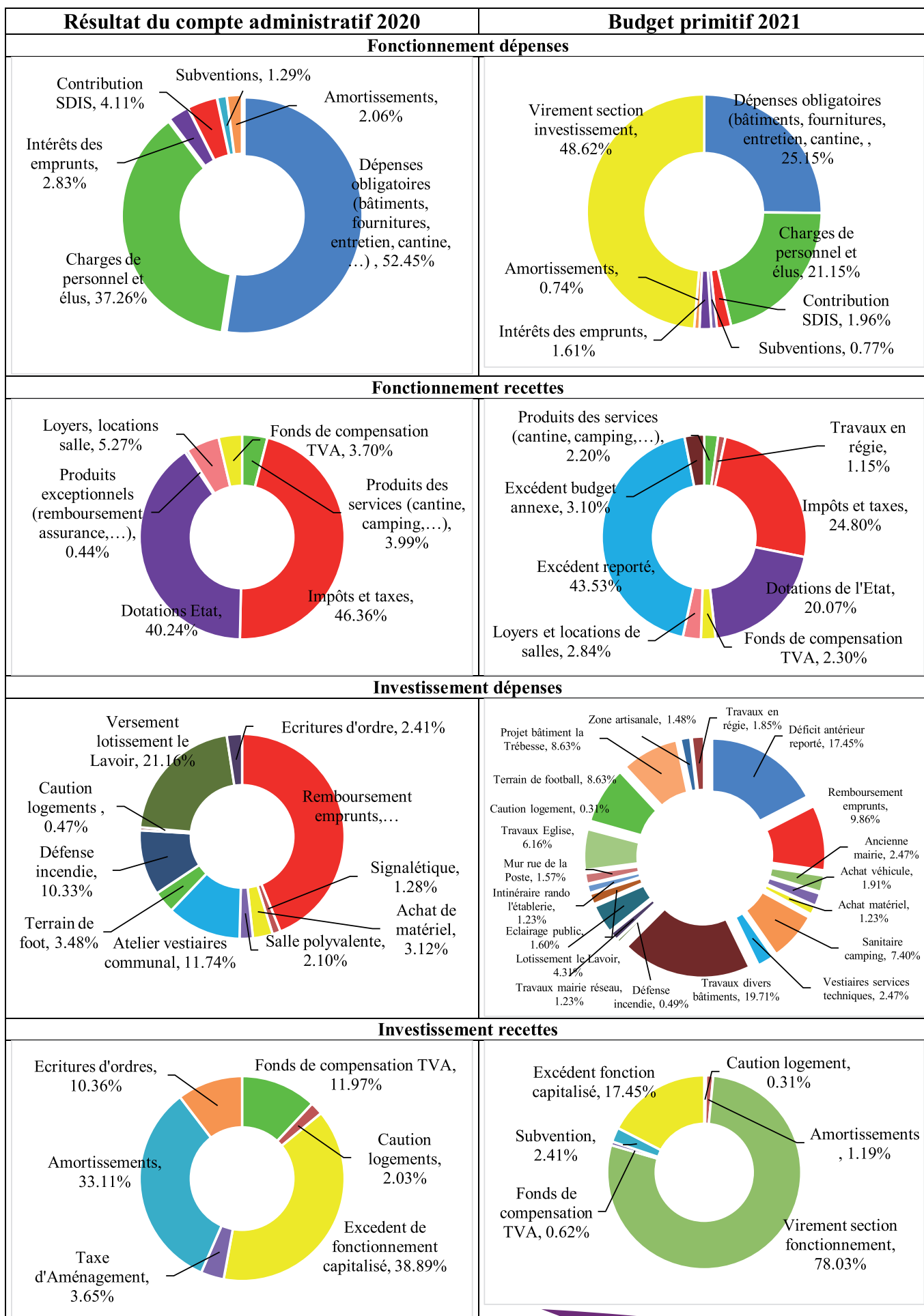
Tout stationnement de véhicules est interdit sur les trottoirs pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, handicapés, personnes âgées, mamans avec poussettes.

Tout comportement irrespectueux pourrait être verbalisé.

Brûlots

L'incinération des déchets est interdite sauf dérogation (demander en mairie). Elle est strictement prohibée du 15 mai au 30 septembre. En dehors de ces dates, tout contrevenant se verra infliger une amende de 135 Euros par la gendarmerie nationale.

Les finances



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie
En cas de perte, je la déclare en ligne :
Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Cession de titulaire
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis où «immatriculer mon véhicule».

Vous n'avez pas d'accès à internet, besoin d'aide ?

Adressez vous à la Mairie qui vous indiquera un point numérique qui vous permettra d'être accompagné dans vos démarches.

État civil 2021

Naissance

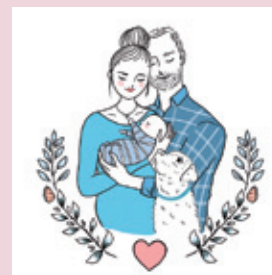
Nous leur souhaitons la bienvenue, six naissances dont :

ELSSASS Lisy, le 18 avril à Faye-L'Abbesse

PILLET Roxane le 23 avril à Niort

GUIONNET Calie le 18 juin à Niort

CHARLES Alizée le 02 septembre à Niort



Mariage

Nos vœux de bonheur, 3 mariages dont :

Valentine GIRET & Wilfried BOUTIN, le 18 juin

Laurent LEGRAND & Valérie MARTIN, le 17 juillet

Jean-Yves BAUDET & Stéphanie PARREAU, le 02 octobre



Décès

Ils nous ont quitté

2021

LECULEUR Joël, le 1^{er} février

MARTIN William, le 20 avril

AYRAULT Philippe, le 29 avril

POUBLANC Guillaume, le 30 avril

PAYNEAU Jean-Marie, le 27 mai

MICHEAU Marie, épouse BASTY, le 01 juin

GODARD Paul, le 04 juillet

BARBOT Christophe, le 06 juillet

MENANT Pascal, le 09 août

MARTIN René, le 17 août

FAZILLEAU André, le 06 septembre

LARGEAU Denise, épouse MARTIN le 1^{er} décembre

Ils ont été inhumés au cimetière

2021

VERGNAUD Jean, le 6 janvier

CHARTIER Agnès, épouse ARRIBAS GUERITTE, le 14 janvier

GUICHARD Ginette, épouse LOUBEAU, le 19 janvier

NAULEAU André, le 3 février

GAUTREAU Marie-Hélène, épouse VOYER, le 4 février

BAUDRY Pierrette, le 5 février

FERRU Monique, le 8 avril

PROUTEAU Emile, le 2 juin

BILLY Renée, épouse SEIGNEURET, le 19 juin

MAINARD Marie-Thérèse, épouse LUCET, le 26 juin

AUDEBRAND Geneviève, épouse BERTIN, le 28 septembre

MENARD Jeanne, épouse GIRET, le 5 octobre

SIMOES Déolinda, épouse PAIVA, le 12 octobre

BOISSINOT Rachel, épouse DENIZEAU, le 26 octobre

GERVAIS André, le 6 décembre

DAVID Maurice, le 6 décembre



Les acteurs économiques

ARTISANS ET COMMERCANTS

LANGELIQUE Maître Artisan Boulanger	Boulangerie, Pâtisserie, Multiservices	20 rue de la Girardièrre	05 16 82 94 68
ARBRES ET JARDINS DE GATINE DOSBAA Yohan	Elagage, abattage, taille et soins aux arbres	Les Burgaudières	06 82 23 29 50
ARNAUD AUTO SERVICES	Garagiste	12 Rue du Chemin l'Ane	05 49 95 37 15
AVDE M. TOURMAN	Alarme, Vidéosurveillance, Domotique, Electricité	La Tritière	06 99 66 34 66
AZAY ALLIANCE AUTO	Garagiste	Route de Parthenay	05 49 63 48 91
BODIN-BAUDET Sablage	Sablage	4 Le Ressac	05 49 95 32 95
BAUDOUIIN Jean-Nicolas	Conseiller en immobilier	La Verdonnaière	06 48 47 05 38
CHOCOLATS ET DELICES DU POITOU	Chocolatier, pâtissier	35 Rue du Rabateau	05 49 70 26 90
COACH SPORT GATINE M. DINARD	Coach sportif Sport à domicile	2 le Pâtis	06 79 14 02 50
DRESSOUR Ingrid idréflexologie	Réflexologue	5 Le Verger	06 30 12 88 13
SARL GUYONNAUD AUDEBRAND	Froid, Plomberie, Electricité, Chauffage, Clim/PAC, Photovoltaïque	5 route des Clos	05 49 64 00 01
HERISSE Julien	Conseiller en immobilier	7 impasse des Communaux	06 70 41 79 99
La Fleur de Lotus	Institut de beauté	3 route de la Maison Neuve	06 30 01 35 88
LA FROMAGERIE DUTHOUET	Fromagerie	3 Rue de Malvault	05 49 94 15 78
LATOUTOUNETTE	Toilettage chiens	2 rue de la Girardièrre	05 49 95 13 53
LE BARCELOS	Restaurant à spécialités Portugaises	12 Rue du Pontreau	09.54.97.42.71
LE RAMONEUR GATINAIS	Ramonage chaudière, cheminée, cuisinière, insert, poêle	34 Rue des Noues	05 49 64 25 85
LIM-BM	Travaux de charpente et de menuiserie – Chaudronnerie	20 Rue du Pontreau	05 49 70 03 37
Entreprise MIGEON & GIROUIN	Artisans maçons	Les Quatre Vents	05 49 95 32 95
MARCELO Joseph	Psychologue	Le Chaumeau	05 49 94 19 00
MECABOOST	Réparation, préparation piste, réglage motorcycle et achat revente de pièces au détail	15 La Vergne	06 31 81 51 71
MIGLIORE Nathalie	Coaching coiffure Relooking à domicile avec visualisation en 3D	5 l'Etang	06 68 18 79 79
NANOU DOG	Toilettage canin et félin à domicile	4 La Sicaudière	06 27 15 06 55
NHL Nicolas HERISSE	Service Maintenance machines et équipements mécaniques, matériel agricole	9 La Vergne	06 89 10 31 29
LEFEVRE Cyril	Préparateur esthétique automobile Bio	1 Beauvoir	06 95 15 09 81
MJ PEINTURE MENARD Julien	Peinture intérieure et extérieure	1 rue de Malvault	06 79 53 57 58
SARL PAILLAT	Couverture / zinguerie	19 rue du Rabateau	07 52 62 36 88
PINHEIRO Paulo	Artisan maçon	19 Route de la Maison Neuve	05 49 71 20 08
PLANET'VITRES	Entreprise de propreté Nettoyage de vitres	7 Route de la Babinière	06 65 23 79 51
QUALY COM	Agenceur de commerces, de magasins, de bureaux	Les Bruyères	05 49 69 83 80
SARL AUMAND PALLUAU	Electricité- Plomberie-Chauffage-Zinguerie-Ramonage-Energies renouvelables	La Courtière	06 16 48 36 67 05 49 04 27 73
ST MENUISERIE AMENAGEMENT M. THIOLLET	Menuiserie	5 Rue de Malvault	06 73 05 10 38

VERGNAUD Jean-François	Epicerie ambulante Produits frais	5 route de la Tritière	06 71 61 14 01
VIVIER Ludovic	Marchands de bestiaux	La Poupelinière	05 49 95 34 64
VRIGNAUD Stéphane	Chaudronnerie, fabrication, dépannage	La Fortière	05 49 63 56 90
WAUQUIER Eric	Jardinage, élagage, abatage, nettoyage, entretien de jardin et autre	6 Route de la Babinière	06 29 71 63 88

LES AGRICULTEURS

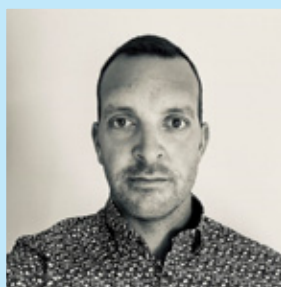
EARL Brilloux	Production Laitière (Prim Holstein) Viande Parthenaise	2 Chalenton
EARL Clisson	Viande Parthenaise	1 La Sicaudière
GAEC Les Berges du Thouet	Production viande (Parthenaise) et canards	Les Cudatières
GAEC Les Piles en Pierre	Bovins allaitants (Blonde d'Aquitaine – Parthenaise)	La Boutrochère
GAEC Les Rochers	Production Laitière – Gavage de canard	La Pisonnière
GAEC Mouillepain	Production Laitière – Ovins - Viande Parthenaise	Mouillepain
EARL Vieil Azay	Production Laitière	Le Vieil Azay
Tony JAMAIN	Production Bovins et Ovins	Beaupuits
PIED Michel	Production caprins et bovins	La Guérinière
SCEA les Hameaux	Elevage caprins – Viande Blonde d'Aquitaine	Les Blanchières
SCEA Ferme Biologique de la Millanchère	Production bovine Et viande	La Millanchère
SICOT Jean-Hugues	Production caprins	L'Etablerie

Si vous constatez un oubli, veuillez nous en excuser et prendre contact avec la Mairie.

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

Aux Robinsons Gourmands	M. et Mme LAMOUREUX	La Rochelle	05 49 69 75 68	Chambres d'hôtes Table d'hôtes
	M. LECULEUR	La Mothe	05 49 95 34 23	Gîte

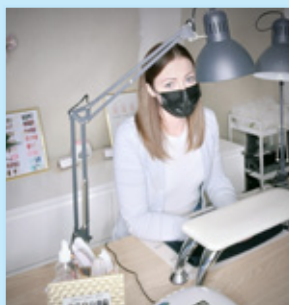
LES NOUVEAUX ACTEURS ÉCONOMIQUES



Julien HERISSE



Jean-Nicolas BAUDOUIN



La Fleur de Lotus



Ingrid DRESSOUR
idrèflexologie79



Nicolas HERISSE
NHL

L'École

Spectacle

Cette année, les élèves des classes de CE et CM ont profité d'intervenants de la salle Diff'Art pour mener à bien un projet « création et mise en voix » d'une chanson inventée intégralement par les élèves. La chanson des CE s'intitulait « le Père Noël est un rockeur », celle des CM « Ma maîtresse est un ET ». Ils ont participé à un concert d'un groupe « Rock the cavern » au Palais des Congrès à Parthenay et se sont produits devant l'ensemble de l'école à la salle des fêtes d'Azay avec le groupe Rock the cavern.





Activités sportives

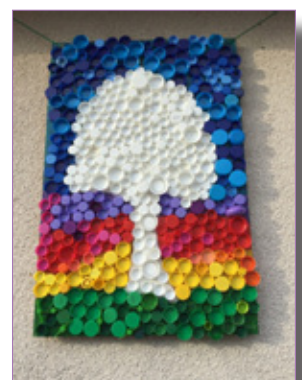
Les élèves ont bénéficié d'activités sportives sur une période pour le rugby et une séance pour le foot avec la participation d'intervenants. Concernant le rugby, une véritable initiation a été dispensée par le SAP de Parthenay avec des jeux d'opposition pour apprendre les règles de base de ce jeu collectif.

Pour le foot, les CE se sont pleinement investis dans le projet « Euro » en se confrontant avec d'autres équipes d'écoles voisines lors d'un plateau à Secondigny.

Activités extérieures

Les élèves ont réalisé des activités en extérieur comme des activités plastiques éphémères réalisées avec des objets naturels de la saison : du Land Art. Ils ont effectué des plantations dans le jardin de l'école : des radis, des betteraves, des fraisiers, des marguerites ...etc

Comme chaque année, tous les élèves ont participé à la Grande lessive (exposition d'oeuvres plastiques réalisées par les élèves sur un thème) . Cette année, le thème était sur les couleurs avec la réalisation d'un arbre à bouchons, de planches colorées à la manière de Kandinsky, et d'objets suspendus à la manière de Mondrian.



La bibliothèque

La commune d'Azay-Sur-Thouet possède sa propre bibliothèque. Cette dernière est installée rue de la Girardière. Le local est composé de deux salles. La première est un espace pour présenter les ouvrages, la seconde est réservée aux plus jeunes avec leur coin lecture.

La collection de livres, de BD adultes ou jeunesse ainsi que des petits jeux est alimentée par la bibliothèque départementale des Deux-Sèvres à Niort. Ainsi, à Azay, Secondigny St Aubin ou autres, les ouvrages proviennent du même endroit. Ces derniers sont renouvelés deux fois par an à raison d'un tiers par échange.

Actuellement une équipe de quatre volontaires est chargée de sa gestion et de tenir les permanences. La bibliothèque est ouverte au public le samedi matin de 10 heures à 12 heures et le mercredi après midi de 16h30 à 18 heures. Le jeudi après midi, un créneau est réservé aux scolaires.

Ce lieu est ouvert à tous, la municipalité a fait le choix de le rendre gratuit. Aucune inscription n'est donc demandée. Vous choisissez votre ouvrage, la date et vos coordonnées sont notées et vous le rendez, dès qu'il est lu. Vous pouvez également réserver un livre spécifique s'il n'est pas sur nos étagères. Nous ferons le nécessaire pour le récupérer auprès de la bibliothèque départementale qui possède un catalogue important.

Pendant la crise sanitaire, suivant les directives du gouvernement, la bibliothèque a été fermée. Depuis mi-septembre, elle est de nouveau ouverte. La désinfection des mains est obligatoire et les livres sont mis en quarantaine à leur retour.

Malheureusement, pour cette réouverture les lecteurs ne sont plus au rendez-vous. Les permanences passent et nous ne voyons que très peu de personnes.

Notre communauté a besoin de vous pour faire vivre ce lieu. Nous vous demandons donc à tous de faire un petit effort et de venir nous voir, ce serait gentil de votre part. Nous sommes tous de grands lecteurs qui s'ignorent. Le plus dur c'est le premier pas. Ensuite ce n'est que du plaisir. La survie de cet accès à la culture est entre vos mains.

Nous comptons sur vous.

L'équipe de la bibliothèque.

PS : Nous sommes également à la recherche de nouveaux volontaires pour nous aider dans notre tâche. Tenir une permanence de temps en temps, nous aider dans le choix des livres et procéder à leur mise en rayon lors des livraisons. Merci de vous signaler à la mairie.





Parthenay-Gâtine nous accompagne dans notre quotidien !

38 communes composent aujourd'hui la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine. Soucieuse d'être à vos côtés, Parthenay-Gâtine vous accompagne au quotidien en vous offrant des services publics et des animations de qualité.

Les référents jeunesse : un contact privilégié pour les 15-30 ans

Sa mission : accueillir, écouter, informer et accompagner les 15 à 30 ans dans tous les domaines de la vie.

Être au plus près des jeunes

4 référents jeunesse ont été recrutés par les associations sur le territoire (CSC Pays Ménigoutais, MDEE Parthenay-Gâtine, CSC de Châtillon-sur-Thouet).

Le référent-jeunesse :

- accueille, écoute et accompagne les 11-30 ans dans leurs envies/besoins/projets,
- accompagne et oriente les porteurs de projets
- facilite la participation des jeunes à la vie locale,
- assure un relais d'informations,
- fait la promotion d'une politique locale en direction des jeunes,
- suscite, facilite et conforte la mise en mouvement des jeunes.

Explorer le champ des possibles

Le référent jeunesse se positionne comme un véritable repère pour tous les jeunes de 15 à 30 ans, quel que soit la demande, la question, le projet.

Il se rend disponible et va chercher à explorer, avec les jeunes, le champ des possibles autour de sujets tels que l'obtention du permis de conduire, la rédaction de CV, les jobs d'été, l'accompagnement au projet, les loisirs, la santé, le logement,



Le campus rural de projets

Ce lieu est dédié à la création d'activités économiques, sociales, de projets citoyens, culturels, festifs et ludiques. Il est dédié à l'innovation et doit favoriser l'implication des jeunes.

Chaque site est coconstruit et coanimé avec les acteurs locaux et les jeunes. Deux sites sont ouverts : à Ménigoutais au 12 rue de Saint-Maixent-l'Ecole et à Thénézay au 15 rue Saint-Honoré. A Secondigny, le site doit ouvrir en 2022 après des travaux au 23 rue de l'Anjou. A Parthenay, il ouvrira en 2023.

Le soutien à l'initiative jeunes, une subvention pour les premiers projets

Ce dispositif a pour objectif de soutenir et valoriser la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines. Un soutien à la fois technique et financier est apporté permettant aux jeunes de les accompagner dans l'émergence et la réalisation de leur projet. Contactez votre référent jeunesse !

Tarifs salle polyvalente

DÉSIGNATION DE LA LOCATION		PRIX COMMUNE *		PRIX HORS COMMUNE	
		1 JOUR	2 JOURS (CONSÉCUTIFS)	1 JOUR	2 JOURS (CONSÉCUTIFS)
REPAS, SPECTACLE NOCES, BANQUETS	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m ²)	275 €	390 €	390 €	500 €
	Grande salle	195 €	275 €	280 €	360 €
	Salle 100 m ²	140 €	195 €	195 €	250 €
CONCOURS DE CARTES SOIREE DANSANTE (sans repas) MATINEE DANSANTE (sans repas)	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m ²)	170 €		230 €	
	Grande salle	110 €		170 €	
	Salle 100 m ²	85 €		115 €	
REUNIONS ASSEMBLEES GENERALES	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m ²)	110 €		170 €	
	Grande salle	85 €		140 €	
	Salle 100 m ²	60 €		85 €	
VIN D'HONNEUR DE MARIAGE	Ensemble des locaux (grande salle + salle 100m ²)	100 €		145 €	
	Grande salle	80 €		120 €	
	Salle 100 m ²	65 €		90 €	
Petite salle REUNIONS - ASSEMBLEES GENERALES		Gratuit			
Petite salle REPAS DE FAMILLE		60 €	85 €	85 €	110 €
Petite salle supplément accès espace traiteur		22 €	33 €	40 €	65 €
SONORISATION		50 €		50 €	
Chauffage du 15 octobre au 15 avril : - Petite salle : 15 € - Salle 100 m ² : 20 € - Grande salle : 30 € - Ensemble locaux : 50 €		SUPPLEMENT LAVE VAISSELLE : 25 € (pour chaque manifestation)			

* Le prix «commune» s'applique aux familles résidentes dans la commune et pour leur usage propre.

Chaque location donnera lieu à l'établissement d'une convention contresignée par M. le Maire et l'organisateur qui à cette occasion devra remettre un chèque caution de 300 €. Un état des lieux contradictoire sera établi avant et après la manifestation et se fera obligatoirement le vendredi entre 15 et 16 heures et le lundi entre 9 et 10 heures en présence d'un agent communal.

La location d'une salle pour les moins de 18 ans se fera sous la responsabilité et la présence (pendant toute la durée de la location) d'une personne majeure. Une autorisation pour laisser la salle ouverte jusqu'à 3 h du matin doit être demandée en Mairie.

TARIFS LOCATION VAISSELLE A LA SALLE POLYVALENTE

Location de vaisselle pour la salle polyvalente:

Prix commune :

- Pour 1 à 50 personnes : 15 €
- Pour 51 à 200 personnes : 35 €
- Pour 201 à 350 personnes : 50 €

Prix hors commune:

- Pour 1 à 50 personnes : 20 €
- Pour 51 à 200 personnes : 45 €
- Pour 201 à 350 personnes : 60 €

Toute vaisselle cassée ou détériorée sera facturée 2 €.

TARIFS OPTION MENAGE POUR LA SALLE POLYVALENTE

Les tarifs de l'option ménage pour la salle polyvalente

Ensemble des locaux (grande salle + 100 m²) : 250 €

- Grande salle : 190 €
- Salle de 100 m² : 130 €
- Petite salle : 60 €
- Cuisine : 70 €

Pour toute location de la salle polyvalente un chèque de caution pour le ménage sera demandé en fonction du tarif et ceci, en plus de la caution de location de salle.

LOCATION TABLES MANGE-DEBOUT

Location aux associations communales, aux habitants de la commune et aux particuliers qui louent la salle polyvalente communale (10 tables mange-debout).

Tarifs : 5 € par table mange-debout

Caution de 100 € pour toute location

Camping

L'accès au camping sera géré par Camping-Car Park



Les associations communales

ACCA Association Communale de Chasse	M. BASTY Jean-René
Amicale des parents d'élèves et anciens élèves de l'école publique d'Azay sur Thouet	Mme FERJOU Nelly ape-azaysurthouet@hotmail.fr
Association Syndicale des Riverains du Thouet	M. FLEURY Jean-Louis
Association d'entraide de travail d'Azay sur Thouet "l'Azéenne" et Groupement local d'action sanitaire de l'élevage de la commune d'Azay sur Thouet	M. PIED Michel
Association des amis de Notre-Dame de l'Agenouillée	Mme BRILLOUX Marie-Françoise
AZAY FRANGLISH	M. SOULET Jean-Pierre soulet.jean-pierre@wanadoo.fr
AZAY PLANDO Association Communale de Pêche	M. SOULET Jean-Pierre soulet.jean-pierre@wanadoo.fr
ASSOCIATION OCTO SYMPHO	M. VENDET Dylan octosympho@gmail.com
La Commune Libre de la Trébesse	M. BERUEL Olivier
FESTIV'AZAY	Mme FRAFIL Bérénice festivazay@gmail.com
La Florissante Société de Boules en Bois d'Azay sur Thouet	M. SOULET Jean-Pierre soulet.jean-pierre@wanadoo.fr
GATI FOOT	M. DUPONT Samuel et M. CLUZEAU Damien fpied@hotmail.fr
Le P'tit Cabaret	M. RUAULT Philippe ph.ruault@orange.fr
Moto-Club Les Mouches de Gâtine	M. PINEAU Alain lesmouchesdegatine@gmail.com
Union Nationale des Combattants Section Azay sur Thouet	M. BRANCHU Camille

Les subventions 2021

Foyer Socio Educatif du Collège Louis Merle de Secondigny	1920 €
MFR Bressuire	30 €
MFR de Mauléon	60 €
Foyer Socio Educatif EREA de Saint Aubin le Cloud	40 €
MFR de Moncoutant	90 €
Les Restaurants du Cœur pour les Jardins du Cœur de Secondigny	200 €
Association Un Hôpital pour les enfants	60 €
Banque Alimentaire des Deux-Sèvres	200 €
Association Française des sclérosés en plaques	60 €
APF France Handicap	60 €
France Alzheimer 79	60 €
Amicale des Donneurs de Sang du secteur de Secondigny	150 €
Amitié, Coopération Solidarité avec Elavagnon (Togo)	230 €
Société de Pêche le Gardon Gâtinais de Secondigny APPMA	90 €
Secours Populaire Français	100 €
ADMR Nord Gâtine	100 €
ACCA	100 €

APE AZAY SURTHOUET	2000 €
Association des amis de Notre-Dame de l'Agenouillée	100 €
AZAY FRANGLISH	50 €
AZAY PLANDO	150 €
La Commune Libre de la Trébesse	100 €
Association Syndicale Libre des Riverains du Thouet	15 €
France ADOT 79	50 €
Le Secours Catholique	100 €
Radio Gâtine	100 €
Foyer Socio Educatif du Collège Louis Merle de Secondigny	1920 €
MFR Bressuire	30 €
MFR de Mauléon	60 €
Foyer Socio Educatif EREA de Saint Aubin le Cloud	40 €
MFR de Moncoutant	90 €
Les Restaurants du Cœur pour les Jardins du Cœur de Secondigny	200 €
Gâti-foot	1500 €

Pour prétendre au versement de la subvention, les associations doivent faire une demande, fournir un bilan financier et un rapport d'activités de l'année écoulée.

Association des Amis de Notre Dame de L'Agenuillée



« 3 octobre 2001 » c'est la date de création de notre association ! Eh oui, déjà 20 ans ! Voici la liste des membres fondateurs : Abbé Christophe Chagnon, François Aymer de la Chevalerie, Henri Clisson, Isabelle Jaudeau, Marie-Françoise Brilloux, Michel Brilloux, André Delumeau, René Rossard, Jean Eudes Aymer de la Chevalerie. Deux sont décédés et quatre d'entre nous siègent encore au conseil d'administration. Que de travaux ont été effectués depuis ce temps :

2002 - bénédiction et pose de deux cloches supplémentaires

2003 - ravalement des murs nord et ouest

2005 - installation de l'eau courante et construction des sanitaires

2006 - 2007 – réfection à l'intérieur des deux sacristies

2009 – ravalement de la partie Est

2010 – suite et fin du ravalement côté sud

2011 – 2012 – changement ouvertures des sacristies et installation placard intérieur

2015 – 2016 – mise aux normes : accès handicapés et défense incendie

2017 – installation projecteurs leds intérieurs et extérieurs

2019 – restauration protection des vitraux



Notre association continue à tout mettre en œuvre pour favoriser l'accueil du public dans les conditions les plus favorables.

Cette année, nous avons pu accueillir Monseigneur Wintzer, notre évêque, durant le premier dimanche de la neuvaine. Et, 70 personnes ont assisté à une veillée le 8 septembre (jour de la nativité de la Vierge Marie), pour écouter une lecture de l'évangile selon St Marc accompagnée à la harpe par Anita Lucet-Parisot.

La chapelle reçoit constamment de nombreuses visites (pèlerins, touristes de passage, randonneurs...) du fait de son ouverture quotidienne tout au long de l'année.

Pour information, vous trouverez à l'intérieur le planning des offices.

Bonne et Heureuse Année 2022 !....



Quelques dates :

Messe solennelle du 15 août

Pèlerinage neuvaine du 04 au 12 septembre

Concert d'orgue cet été (à confirmer)

Association des Parents d'Elèves

Ensemble pour l'école d'Azay Sur Thouet

L'APE a besoin de votre soutien

Trouver de nouvelles idées, des animations pour nos enfants, de votre aide ponctuelle ou simplement la faire connaître aux autres parents.

Etre membre, c'est :

S'investir pour les enfants,

Voter à l'AG et participer aux décisions, manifestations et réunions,

Et divers avantages à découvrir au cours de l'année..

Objectifs de l'APE

Etablir un lien social avec les familles

Favoriser la communication entre l'école et les familles,

Développer les actions en faveur des enfants,

Organiser des manifestations en coopération avec l'école,

Permettre le financement des différents projets scolaires en diminuant la participation financière des familles.

Manifestations 2022

Vide grenier : 3 avril Fête d'école : 3 juillet

Et toutes les ventes de jus de pomme.

Le Bureau

Présidente : Nelly FERJOUX

Vice-président : Olivier BASTY

Trésorière : Pierricka DEVINCENZI

Vice-trésorière : Elodie RICHARD

Secrétaire : Bénédicte PIET

Vice-secrétaire : Natacha LARCHER

et 6 membres actifs

NOUS CONTACTER :

Boîte aux lettres des parents d'élèves à l'entrée de l'école ou

Page Facebook : APE Azay-sur-Thouet

Vente de jus de pomme

Location de matériel

Contact : 06 77 92 03 53 ou 06 74 50 26 86

AzayPlando

Malgré les perturbations engendrées par les mesures sanitaires, il a été vendu 45 cartes jusqu'à fin août 2021

Azayplando assure la gestion de la pêche dans le plan d'eau communal et est composée d'une douzaine de membres bénévoles dont 4 conseillers municipaux.

La pêche dans le plan d'eau communal est ouverte à toute personne ayant acheté une carte en vente à la boulangerie.

Le permis « rivière » n'est pas nécessaire.

Un panneau de renseignements à l'entrée du plan d'eau donne plus de détails.

Pour la saison 2021, l'alevinage a permis de mettre dans le plan d'eau :

Gardons : 50 kg

Tanches : 10 kg

Sandres : 10 kg

Un lâcher de 20 kg de truites a été effectué



La Florissante

Association de boules en bois

Cette année encore, les activités ont été perturbées par les contraintes sanitaires, les concours entre les différents clubs de boule en bois n'ayant pas eu lieu pour la plupart.

Nous avons pu toutefois organiser le concours du 14 juillet réservé aux adhérents de la société d'Azay sur Thouet.

Quelques parties de boules entre adhérents ont été organisées des mardis après-midi ; une quinzaine de joueurs ont participé à ces « concours » qui se sont déroulés avec convivialité.

Nous attendons tous une reprise des concours en 2022.



L'ACCA

Comme les autres années le nombre des chasseurs est stable malgré certains qui sont partis d'autres sont venus nous rejoindre.

En espérant que cette année la chasse ne soit pas restreinte comme l'an dernier dû à la Covid.

Pour les battues, nous avons repris les casse-croûtes en respectant les mesures sanitaires.

Ce sont les sangliers qui nous préoccupent le plus avec les dégâts fait aux cultures, des battues sont organisées à la demande des exploitants

En espérant pouvoir nous réunir le 27 Mars 2022 autour du repas annuel avec animations

Bonne année à tous

Le Président et son bureau



Festiv'Azay

Festiv'Azay



Cette année 2021 fut encore une année vide de manifestation pour Festiv'Azay. La crise sanitaire nous ayant encore obligé à reporter notre AZAY EN FÊTE, NOS JEUX INTERVILLAGES, NOËL 2020... Cependant nous avons conservé la date de Azay en fêtes pour réunir les associations de la commune et les membres du conseil municipal. Autour d'un repas tout simple, nous avons pu nous rencontrer et échanger entre bénévoles investis au sein d'association. Le constat étant le même pour nous tous, vivement que l'on puisse reprendre

....
Limité par le protocole, nous n'avons pas pu réunir les personnes qui nous ont aidées, soutenues lors de nos manifestations précédentes, bénévoles d'un jour ou anciens membres de Festiv'Azay. C'est le regret de cette journée.

Comment voyons-nous 2022 ??? Et bien nous espérons pouvoir reprendre nos manifestations vous vous en doutez...

Alors on vous dit à très vite...

Festiv'Azay C'est qui ??

Des Bénévoles, Sonia et Marie-Hélène à la trésorerie, Corinne et Stéphanie au Secrétariat, Bérénice et Jean-Charles à la présidence, Philippe et José membres actifs ...

Cette joyeuse équipe vous attend pour partager un moment sur un évènement, ou si vous avez envie de vous investir retrouvez nous à une de nos réunions.

Nos contacts

Jean-Charles : 0672146967

Bérénice 0622988990

festivazay@gmail.com

@festivazay



Azayfranglish

Azayfranglish a repris ses activités au mois de septembre 2021. En raison des contraintes sanitaires, il a été décidé de fonctionner en deux groupes, afin de limiter le nombre de participants à chaque rencontre. Les réunions ont lieu, tous les 15 jours, le mercredi de 19 heures à 21 heures à la salle des associations.

Ces rencontres permettent d'échanger en français et en anglais sur tous les sujets. Elles sont ouvertes à toutes les personnes.

Pour tout renseignement complémentaire, 05 49 95 34 01 pour les Français ou 05 49 64 54 07 pour les Anglais.



Azay franglish has restarted its activities as of September 2021. Because of health considerations, it has been decided to operate in two groups, in order to limit the number participating at each meeting. They take place at fortnightly intervals, Wednesday evenings from 19h00 until 21h00, in the club room at the village hall. These meetings, in French and English, allow conversation and discussion on all topics. They are open to all. For further information tel. 05 49 95 34 01 (in French) or 05 49 64 54 07 (in English)

Les Mouches de Gâtine

Le moto club « les Mouches de Gâtine », créé en mars 2015 compte cinquante trois adhérents. Cette association est un club au sein duquel nous organisons une balade par mois sur les routes de France, mais aussi un rallye moto, une soirée dansante et quelques participations au « Tour de France » des Deux-Sèvres.

C'est un club dans lequel la convivialité et la bonne humeur sont maîtres de séance !

Cette année, deux boucles sur les Deux-Sèvres inhérentes au Tour de France, un rallye moto en septembre, ainsi qu'un week-end dans le Morbihan sont venus enrichir cet esprit de découverte des régions (lieux, édifices, curiosités locales).

L'adhésion aux Mouches de Gâtine est de 20 € par personne et de 30 € pour un couple.

Vous avez envie d'adhérer aux Mouches de Gâtine.....il vous suffit d'envoyer un message à : lesmouchesdegatine@gmail.com

Membres du bureau

Président : Alain PINEAU

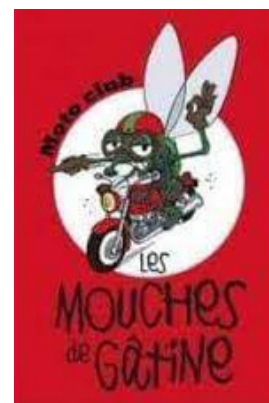
Vice-Président : Laurent FOURNIER

Secrétaire : Nathalie BOUTEILLER

Secrétaire adjointe : Christine CHAUSSERAY

Trésorier : Jean-Luc GADREAU

Trésorière Adjointe : Martine DESBANCS



Octo Sympho



Suite au succès de la première édition à Champdeniers en 2019, Le festival Les Champs Sonores organisé par Octo Sympho a dû s'absenter durant deux longues années marquées par la Covid.

Aujourd'hui, après une interruption imposée, l'association a décidé de poursuivre ses envies et de proposer une nouvelle édition à cette aventure déjà commencée il y a plusieurs années. Le festival des Champs Sonores reviendra donc les 13 & 14 août 2022 sur les terres gâtinaises qui l'ont vu grandir.

Comme lors de la première édition, le festival proposera la promotion de musiques électroniques sur deux soirées, des animations et de la pédagogie autour de l'éco responsabilité avec une scénographie basée sur les matériaux de récupération. Lors de ces deux jours s'inviteront artistes renommés et locaux, produits provenant des Deux Sèvres et intervenants issus du territoire.

Ainsi, l'association espère de nouveau rassembler les générations autour de cet événement fédérateur et sensibiliser les publics à des valeurs qui lui sont chères : dynamiser l'offre culturelle du département grâce à un événement dédié à la musique électronique, l'écologie et le partage.



Toutes les photos et informations sont à retrouver sur la page Facebook Octo Sympho.

Gati-Foot 2021-2022

Quel plaisir de se retrouver !



C'est avec un réel plaisir que nos 350 licenciés ont pu rechausser les crampons en début de saison. Environ 200 jeunes ont rejoint notre école de Football cette année. C'est un record en partie dû à l'arrivée des féminines dans le club et du renouvellement du LABEL JEUNE « ESPOIR ».

Cette nouvelle saison, l'équipe de dirigeants du club Gati-Foot va tout mettre en œuvre pour développer ses projets :

- Etoffer notre encadrement auprès des plus jeunes avec le recrutement en CDD de Cindie Marsault, nouvellement diplômée du Brevet de Moniteur de Football, et d'un volontaire en service civique, Louis Marilleau.
- La formation de joueurs du club pour devenir éducateurs bénévoles auprès des plus jeunes et améliorer la qualité de l'encadrement. Six d'entre eux ont déjà suivi le module U9/U11 et deux les modules U17/U19 et Seniors durant les vacances de la Toussaint.
- Le développement de notre école de football féminin avec l'engagement d'une équipe en championnat U11/U13 et U14/U17 mais aussi la participation d'une équipe U8 et une équipe U10 sur les plateaux.
- Le maintien en championnat régional de nos équipes de U16 et U17 avec en bonus la participation au 4^{ème} tour de la coupe Gambardella face aux Chamois Niortais !
- L'intégration des jeunes issus de l'école de foot en équipes séniors afin de rajeunir l'effectif et d'améliorer nos performances.
- La création d'une section loisirs (Contacter Andréas Gilbert aux 06 72 37 05 07 pour toute information) et la pérennisation de la section Futsal.
- L'amélioration des infrastructures avec la refonte du terrain d'Azay sur Thouet et l'étude d'un nouveau complexe sportif à Secondigny.
- La reprise des manifestations du club avec notamment la première édition du tournoi d'Elie, le 10 septembre dernier et le concours de palets, le 22 octobre au boulodrome de Secondigny. Ces deux premières manifestations sont de vraies réussites tant par la participation que par la promotion des valeurs de notre club.

Venez nous rejoindre sur ou autour des terrains !

Pour tous renseignements et si vous souhaitez nous rejoindre, prenez contact auprès de Flavien Pied

06-76-77-83-74 ou fpied@hotmail.fr

Site internet : <http://gati-foot.footeo.com> ou page Facebook @GatiFoot

L'équipe dirigeante



La Commune Libre de la Trébesse

Malgré la parenthèse Covid, le bureau de l'association de la Commune libre de la Trébesse est resté en contact pour préparer « le monde d'après ». 2019 était l'année du renouveau avec l'organisation de la première édition de « la Trébesse Show », 2022 sera l'année de la confirmation.

Le 27 septembre, les membres du bureau se sont réunis officiellement pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire. Au programme de la réunion, repas de Noël des adhérents et planification de l'année suivante.



Après une intense réflexion, le calendrier 2022 se décline ainsi :

-ASSEMBLEE GENERALE	4 février
-POT AU FEU	11 février
-MESSE DES DEFUNTS	mars
-SOIREE DANSANTE	2 avril
-MECHOUI	27 août
-NOEL	18 décembre.



Pour celles et ceux qui souhaiteraient perpétuer l'esprit de village, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Association d'Entraide de travail « L'Azéenne »

Le taux d'incidence du virus de la Covid 19 repart à la hausse comme vous le savez ; mais je l'espère, nous allons sortir bientôt de cette crise sanitaire et retrouver « la vie d'avant ».

Concernant les éleveurs, la profession a été épargnée par cette pandémie sur notre commune, chacun d'entre nous ayant pu se consacrer à sa tâche, favorisé par une météo favorable.

Si par malheur l'un de nous était touché par ce virus, nous n'hésiterions pas à « relever les manches » pour lui venir en aide.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Le Président

Michel PIED

Comité de jumelage

Amitié, Coopération, Solidarité avec Elavagnon (Togo)

2021, encore une année perturbée par la pandémie mais les projets ont suivi leur cours là-bas



Le projet concernant les toilettes du lycée d'Elavagnon et celles de l'école publique du quartier Kémérida est clos et c'est ainsi qu'un peu plus de 900 élèves bénéficient enfin d'un minimum d'équipement sanitaire.

De même, le projet de maraîchage concernant 17 maraîchers dont une majorité de femmes, commence à porter ses fruits après plusieurs formations et attributions de petit matériel.

Une nouvelle série de 70 tables-bancs a été fabriquée sur place et distribuée à différents établissements scolaires le 8 octobre

Quant à l'accès à l'eau potable pour 5 villages les



travaux d'adduction proprement dits sont terminés ainsi que la réalisation de 8 bornes-fontaines, 2 bornes-fontaines supplémentaires seront mises en service dès que les finances prévues seront versées par la commune EST-MONO

1. Outre les bornes-fontaines à usage collectif ces adductions ont permis d'ores et déjà à 127 foyers de se raccorder à l'eau potable et 98 demandes sont en cours. Cette opération a



ainsi un impact important sur la vie quotidienne des femmes et aussi sur la scolarisation régulière des enfants qui ne participent plus à la corvée d'eau.



Et ici :

Pour financer les projets mais aussi pour les faire connaître les bénévoles se sont fortement mobilisés en organisant plusieurs événements :

Une collecte régulière de papier et cartons tous les deux mois sur la place de Vernoux-en Gâtine (dates diffusées dans les journaux) tous les trimestres auprès des élèves du collège Louis Merle de Secondigny auxquelles s'ajoutent des



collectes à la demande auprès de particuliers et d'autres principalement de carton auprès des entreprises. Les renseignements sont à prendre au : 06 83 66 72 49. Cette activité rémunératrice pour l'association nécessite beaucoup de bénévolat en temps mais aussi en frais personnels et de matériel abandonnés par les bénévoles sans quoi rien ne serait possible.

Plusieurs manifestations ont été organisées : le 15 Août un loto conjointement avec le Ping-Pong Club de Secondigny ; Le 15 Octobre un repas à emporter avec des plats « africains » poulet yassa et poulet tomate façon thiep, une occasion de se régaler tout en contribuant aux projets ; Le 23 Octobre : un bal folk



Au mois de décembre : marchés de Noël en espérant pouvoir disposer de produits togolais.

Il n'y a pas de petite contribution, chaque euro compte et est intégralement utilisé pour la réalisation des projets.

Merci à tous nos partenaires, à tous et aux communes (Allonne, Azay sur Thouet, Neuville-Bouin, Le Retail, St Aubin-le-Cloud, Secondigny, Vernoux-en Gâtine pour un total de subventions de 1343 euros).

Si les conditions sanitaires le permettent une mission se rendra au Togo en 2022, mission qui peut-être accompagnée de personnes désireuses de connaître un pays dans sa réalité quotidienne.

Contact au 05 49 95 85 54. Précision importante : chaque participant doit disposer d'un passeport et financer en totalité déplacement, visa et frais de séjour.

L'association C.L.É.

(Communiquer Lire Écrire)

L'illettrisme, vous en avez entendu parler ?



Savez-vous qu'au niveau national **7% de la population** est touchée par ce fléau, et sans doute plus dans notre département des Deux-Sèvres ! Combien de personnes, autour de nous, subissent les conséquences de **ne pas maîtriser les savoirs de base que sont lire, écrire, compter... et communiquer** ? Sans doute plus que l'on ne croit car des femmes et des hommes **luttent pour cacher ces réalités** : ne pas pouvoir faire leurs courses seuls, ne pas

pouvoir faire des démarches seuls, ne pas pouvoir accompagner la scolarité de leurs enfants, ne pas pouvoir lire et comprendre leurs courriers, leurs factures, ... **ne pas pouvoir être autonomes dans le quotidien**. Une autre contrainte se rajoute aujourd'hui : l'illectronisme, cette difficulté à se servir d'un ordinateur et d'internet pour de plus en plus de démarches dématérialisées (accès aux droits, impôts, assurances, etc.).

L'association C.L.É. (Communiquer Lire Écrire) est présente sur plusieurs communes de la Gâtine. Elle a pour but d'aider toutes ces personnes à retrouver une vie ordinaire, ainsi que leur place de citoyens dans une communauté solidaire. Elle est à la disposition de tous pour informer, sensibiliser, accompagner. CLÉ est une équipe de salariées et de bénévoles. La porte reste toujours ouverte à de nouveaux bénévoles pour à nos actions.



L'illettrisme et l'illectronisme ne sont pas une fatalité ! C'est ensemble que nous pourrons les faire reculer.



Association C.L.É. : Communiquer Lire Écrire

7 rue Jean Macé - 79200 Parthenay

Des permanences ont aussi lieu à Secondigny et Moncoutant-sur-Sèvre

Tél : 05.49.95.15.92/07.71.68.94.89

Site Internet : associationcle.fr

Facebook : facebook.com/associationcle.fr

CLIC de Parthenay

Centre Local d'Information et de Coordination de PARTHENAY



Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) de PARTHENAY est un « point info seniors » : un guichet unique d'information pour les personnes âgées de 60 ans et plus, pour leurs familles et leur entourage. Le CLIC informe, conseille et oriente.

Nous sommes à votre écoute :

pour vous guider dans vos démarches administratives : mise en place d'un service d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, recherche de places d'accueil en établissement, recherche d'associations culturelles ou sportives, etc.... – pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition : coordonnées des services à domicile, portage de repas, téléassistance, établissement etc...

Nous pouvons vous orienter :

- vers les professionnels et les services pouvant répondre à vos demandes : assistants sociaux, service maintien à domicile du Département, coordinateurs de parcours...
- vers une structure d'hébergement pour une place permanente ou temporaire (maison de retraite, résidence autonomie...).
- Vers des actions collectives de prévention animées par le CLIC et/ou ses partenaires (ex : atelier mémoire, atelier gym douce, groupe de parole pour les aidants, conférences etc...).

Nous pouvons vous mettre en relation :

- avec les réseaux de bénévoles pouvant vous soutenir (France Alzheimer, Association des parkinsoniens, réseaux de visiteurs bénévoles...),
- avec les partenaires pouvant vous apporter des informations spécifiques (exemple: groupe de paroles pour les aidants, conférences, atelier de prévention...)

Association Appui et Vous Nord Deux-Sèvres
CLIC Antenne de PARTHENAY
Tel : 05.49.63.45.70
Adresse : 33 rue Louis Aguillon – 79200 PARTHENAY
Mail : clic-parthenay@appuietvous.org

Accueil du public : du lundi au vendredi - de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h
Privilégier la prise de rendez-vous

Activ'seniors



Après quelques mois d'arrêt en début d'année 2021, nous avons repris nos activités sur Azay sur Thouet.

Nous proposons une fois par mois le 2^{ème} mercredi en après-midi de 14h30 à 16h30 à la salle polyvalente, nos fameux remue-méninges.

Destiné à un public à la retraite, nous revoyons nos dictées, la grammaire, la conjugaison, les mathématiques ...

Pas de note décernée ni de bon point, l'objectif est tout simplement de passer un moment convivial et de divertissement.

Nos maîtres mots : la convivialité, l'entraide et la bonne humeur.

Alors si vous souhaitez rejoindre la quinzaine de personnes, vous pouvez nous contacter au 05.49.63.12.62 ou par mail à activ.seniors79@gmail.com.

L'activité coûte deux euros et vous êtes libres de venir quand vous le souhaitez.

A bientôt

Nicolas Bonnifait, chargé d'animation et de développement d'Activ'Seniors



Le Gardon Gâtinais

Association pour la Pêche et la protection du milieu aquatique

Le Gardon Gâtinais, association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique se doit en vertu de l'article 5 de ses statuts :

- De participer activement à la protection des milieux aquatiques
- De participer à la gestion de ses droits de pêche
- D'intervenir dans les actions de mise en valeur piscicole
- De favoriser les actions d'information
- De promouvoir des actions d'éducation et de promotion du loisir pêche.

Notre association s'est donc attachée au cours de l'année 2021 à mettre en avant des actions répondant aux missions dont elle a la charge.

Actions en direction des jeunes :

Notre association, aidée en cela par trois autres sociétés de pêche « La Brême » de PARTHENAY, « La Gaule » du TALLUD et « La Carpe » de GOURGE, va reconduire en 2022 l'Atelier Pêche Nature.

Cet atelier est gratuit et encadré par des bénévoles. En 2022, les premiers cours auront lieu à la Maison des Pêcheurs les dimanches 29 janvier et 5 février. A l'issue des ateliers, la carte de pêche est offerte au moins de 12 ans.

Actions en direction de la protection de l'environnement :

Cette année encore, les bénévoles de notre société

ont participé activement à l'entretien des berges et à l'amélioration du milieu.

Ces travaux se sont réalisés sur les cours d'eau dont nous avons la charge, mais aussi et surtout sur le site du Moulin des Prés, devenu pour nous notre territoire, un site incontournable.

Par ailleurs, des alevinages, en respect avec les règles et la protection du milieu, ont été réalisés tant sur le plan d'eau des EFFRES et sur le THOUET.

Actions promotionnelles :

Pour réaliser toutes les actions citées ci-dessus, les bénévoles de notre association participent activement à la mise en place de nombreuses manifestations (concours de pêche, loto...) et une fois encore, nos bénévoles ne seront jamais assez remerciés pour leur concours, sans eux rien ne pourrait se faire.

Projets 2022 :

- Entretien et amélioration des rives et du site du Moulin des Prés
- Promotion du loisir pêche notamment en direction des jeunes adhérents
- Alevinage en truite arc-en-ciel pour satisfaire les pêcheurs.

Le Président
P. DIEUMEGARD

Maison de l'Emploi

et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine



La Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine c'est :

- ♦ L'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la Mission Locale
- ♦ La Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences Territoriale multisectorielle
- ♦ L'accompagnement mobilité
- ♦ La gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics et privés
- ♦ La participation au projet jeunesse
- ♦ La mise en œuvre du dispositif « argent de poche »
- ♦ L'accompagnement des bénéficiaires du RSA et le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- ♦ L'accompagnement pendant un an des jeunes de 18 à 25 ans avec le dispositif Garantie Jeunes
- ♦ Une intervention sur l'ensemble du territoire de Gâtine avec un siège social à Parthenay et 8 permanences Mission Locale
- ♦ Espace Régional d'Information et de Proximité

Maison de l'Emploi et des Entreprises de Parthenay et de Gâtine

13 boulevard Edgar Quinet,
79200 PARTHENAY

05 49 94 23 46

mdee-accueil@mdee-parthenaygatine.fr

Permanence Mission Locale
À Secondigny
Mairie - 1, Rue de l'Anjou
Tous les jeudis matin



ET SUR NOTRE APPLICATION



L'amicale des donneurs de sang



L'Amicale des donneurs de sang de Secondigny a honoré Alain GOULARD qui a cessé l'an dernier sa participation après 36 années au service du don du sang. En effet, il fut à l'origine de la création de l'association avec Bernard Daverat en 1984 et fut même président puis trésorier de l'amicale. Nous avons pu saluer son engagement, son dévouement pour promouvoir le don du sang, ses actions de sensibilisation auprès des collégiens, de la MFR de Frécul et l'organisation des rendez vous en plasmaphère sur Niort. Il fut aussi fervent défenseur de l'ADOT, association pour le don d'organes.

La fin d'année n'est pas simple pour l'EFS (Etablissement français du sang) Un appel est lancé aux donneurs pour remplir les stocks, trop bas. Il faudrait environ 12000 poches de sang par jour au niveau national et seulement 8000 poches sont récoltées soit 9 jours de stock pour faire face aux besoins dans les hôpitaux.

La plupart des donneurs sont dits « réguliers », c'est-à-dire qu'ils donnent plusieurs fois par an, depuis de longues années. Il s'agit d'hommes et de femmes qui sont ou ont été concernés par le don du sang dans leur famille mais aussi des militaires, leurs proches ou des personnes qui exercent des métiers empathiques, comme les pompiers ou les soignants. Le ciment entre eux, c'est la convivialité et la certitude du bien-fondé de la démarche. Mais il devient de plus en plus difficile de trouver de nouveaux bénévoles et de nouveaux donneurs. Le frein principal est l'individualisme qui fleurit chaque jour dans notre société tiroir-caisse. Donner son sang sauve trois vies humaines, ne demande qu'une heure de son temps, 8 minutes de prélèvement, 20 minutes de collation et quelques minutes de chaleureuse convivialité. Venez nous rejoindre lors des prochaines collectes de 16H à 19H :



Mardi 1^{er} MARS	Salle polyvalente	ST AUBIN
Mardi 26 AVRIL	Salle Alauna	SECONDIGNY
Mardi 19 JUILLET	Salle polyvalente	ST AUBIN
Mardi 4 OCTOBRE	Salle Alauna	SECONDIGNY
Mardi 6 DECEMBRE	Salle polyvalente	ST AUBIN

Les personnes ayant pris rendez-vous sur le site mon-rdvdondesang.fr sont prioritaires mais il est possible de se présenter spontanément. Si le pass n'est pas obligatoire pour les donneurs, il l'est cependant pour le personnel. Vous avez de 18 à 70 ans, laissez parler votre générosité et venez tendre votre bras !

La présidente, Lysiane DESCHAMPS, Tél 05 49 95 64 22

F.N.A.T.H.

Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés



260 rue du Maréchal Leclerc 79000 NIORT
05 49 24 12 24
fnath.79@wanadoo.fr - Site : fnath79.org
Facebook : [Fnath Deux Sèvres](https://www.facebook.com/FnathDeuxSèvres)

Accidentés : travail, route, médical
Handicapés
Malades : d'origine professionnelle
ou ordinaire

Section de PARTHENAY/MENIGOUTE

Le bureau : Président : Christian GROLEAU, Vice-Pdt : Daniel BARCQ,
Trésorière : Marie Noëlle SOUCHET, Trésorière adjointe : Nicole POVERT,
Alain GRELIER, Régis FILLON, Serge JANOUIN

Siège social : Les Bergeronnettes 'face à Hyper U'
79200 PARTHENAY. Nos permanences : 8 h 30 à 11 h
30 les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois, sauf en
août (sur RV en téléphonant à NIORT)

Vous avez des droits : notre association existe depuis plus de 100 ans grâce à la fidélité de nos adhérents.

Elle est là pour vous accompagner et vous défendre : **Contactez-nous.**

Le service de conseil et défense : - vous informe sur vos droits, - vous accompagne dans vos démarches administratives, - vous défend et établit vos recours 'CPAM, MSA, MDPH, RSI, Commission de réforme, assurances...', - vous assiste devant les tribunaux 'Tribunal du Contentieux de l'Incapacité, Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, Cour d'Appel, CNI'..., - vous assiste en cas de licenciement.

L'accompagnement social : - aide à l'emploi, - aide à la constitution de dossiers 'retraite, réversion, pénibilité, MDPH, veuvage, etc'..., - demande de subventions 'aide humaine, aide ponctuelle'. *Une cotisation est demandée pour le suivi de votre dossier*

Pour tous les accidentés de la vie : - accidents du travail et de maladies professionnelles, - victimes de la route, - victimes de l'amiante, - harcèlement, stress et leurs conséquences, - cancers professionnels, - malade, - personnes handicapées de naissance ou pas, - victimes d'accidents médicaux 'infections nosocomiales, erreurs chirurgicales, etc'..., - victimes d'accidents de la vie privée, - l'invalidité, - la retraite, - la législation du travail, - le reclassement professionnel, - l'assurance chômage, - les professions libérales, - les fonctions publiques.

Pour toutes les catégories professionnelles : - salariés du régime général, du régime agricole et des régimes spéciaux, - agents des trois fonctions publiques, - artisans et commerçants, - exploitants agricoles, - marins, - professions libérales, - retraités, - personnes invalides ou handicapées.

A vos agendas noter nos manifestations prévues en 2022 uniquement des SAMEDIS :

- 26 février : AG au restaurant Le Commerce 30 Boulevard Edgard Quinet à PARTHENAY,
- 09 juillet : salle des fêtes de LA CHAPELLE BERTRAND à 12 h 00 repas champêtre,
- 19 novembre : salle des fêtes de LA CHAPELLE BERTRAND à 12 h 00 pot-au-feu traditionnel.

Ces manifestations risquent d'être annulées compte tenu de l'évolution de la pandémie et des consignes sanitaires.



Les bons gestes en vallée du Thouet

Par ses travaux réguliers de retrait d'embâcles formés par la chute d'arbres ou l'accumulation de branches au droit des ponts, des passerelles et des ouvrages hydrauliques, le syndicat restaure les écoulements et prévient ainsi les dommages aux berges et aux infrastructures. Ces travaux sont pris en charge lorsque les propriétaires ne peuvent pas assurer par eux-mêmes cette responsabilité en raison de la taille des arbres ou de la dangerosité de l'intervention.

A l'approche de l'hiver le syndicat attire l'attention des propriétaires riverains et leur indique qu'il est temps de remiser les salons de jardins, les barques mal amarrées et tous les objets susceptibles de dériver lors d'une crue du Thouet. Ces bons gestes limiteront les besoins de travaux au cours de l'hiver lorsque les courants forts des rivières rendent les travaux difficiles pour les équipes d'intervention.



PHOTO : Retrait d'embâcle à Pommiers ©SMVT

Les droits et devoirs du riverain

Le Thouet et ses affluents en Deux-Sèvres sont des cours d'eau « non domaniaux », qui relèvent donc du domaine privé. Toutefois ce caractère privé du lit et des berges s'accompagne d'un certain nombre de droits et de devoirs pour les riverains, précisés par le Code de l'environnement. Par exemple le droit d'usage de l'eau (dans la limite des autorisations préfectorales) et le droit de pêche (avec une carte de pêche) s'accompagnent de devoirs, tels que l'entretien régulier des berges et le maintien des capacités d'écoulement des rivières. Dans certains cas relevant strictement de « l'intérêt général » le SMVT peut se substituer aux riverains défaillants. Le syndicat mobilise alors un programme d'actions contractualisé avec l'agence de l'eau pour mener des travaux de retrait des embâcles, de restauration écologique des rivières, etc.

Chaque propriétaire, à son échelle, participe à la reconquête écologique du Thouet et de ses affluents. Pour un entretien équilibré et respectueux de l'environnement, il est vivement conseillé de contacter les techniciens de rivières du SMVT, avant tout travaux en bordure de cours d'eau. Certaines démarches administratives sont parfois nécessaires, et des conseils simples et adaptés sont souvent suffisants pour répondre aux besoins.

Exemples de travaux réalisés par le SMVT



Plaine-et-Vallées : restauration de la végétation sur les îlots

Désirant promouvoir ses espaces naturels auprès des citoyens et des visiteurs, la commune de Plaine-et-Vallées a sollicité le Syndicat mixte de la Vallée du Thouet pour l'accompagner dans la gestion des îlots boisés du village de Maranzais. L'accumulation de bois au gré des crues et le vieillissement des arbres ont conduit le SMVT à proposer une restauration sélective du boisement pour favoriser la régénération naturelle d'essences adaptées (frênes, noisetiers, saules) et pour limiter la formation de nouveaux embâcles. La végétation stable a été conservée, ainsi que les arbres morts présentant un intérêt faunistique.

En complément, les agents communaux ont pris en charge le broyage des branches et l'évacuation des troncs. Le coût total de l'opération s'est élevé à 4 370€ pris en charge par le SMVT et subventionné par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et la Région Nouvelle-Aquitaine à hauteur de 50%

PHOTO : Ilots de Maranzais sur le Thouet©SMVT

Découvrir la vallée du Thouet

La Vélo Francette et les itinéraires vélo en vallée du Thouet : 350 km à parcourir !



PHOTO : Vélo / ST GENEROUX -© P.BELTRAMI Vélo Francette

La vallée du Thouet est traversée de part en part par la Vélo Francette, véloroute nationale reliant Ouistreham à La Rochelle sur 630 km. Le Thouet à vélo représente 120 km d'itinéraires des sources du Thouet à la Loire. 13 boucles connexes de 25 à 50 km sont à découvrir également. En 2021, la Vélo Francette a connu un franc succès et ne cesse d'attirer toujours plus de cyclotouristes. Ces aménagements ont été réalisés par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT).

Toutes les informations sur : www.valleeduthouet.fr et sur www.lavelofrancette.com



26 rue de la grille – 79600 ST LOUP LAMAIRE
0549648598 – smvt@valleeduthouet.fr / www.valleeduthouet.fr
Retrouvez les actualités de la vallée du Thouet sur Facebook et Instagram

Des infos du projet de Parc naturel régional de Gâtine poitevine

Point d'étape sur le projet de Parc naturel régional (PNR)

Depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable à la création du Parc naturel régional en 2019, le Pays de Gâtine a lancé les études préalables nécessaires à l'élaboration de la Charte. C'est un contrat entre l'ensemble des acteurs d'un territoire couvrant 84 communes. La Charte est valable 15 ans et se décline en plan d'actions afin de répondre aux enjeux du territoire dans le cadre des missions attribuées aux PNR, à savoir la protection du patrimoine naturel et historique, la participation à la qualité de la vie locale, l'encouragement des activités économiques et l'innovation.

2021 fut placée sous le signe de la concertation. L'assouplissement des restrictions sanitaires a permis la mobilisation des acteurs locaux autour de grandes réunions participatives dont l'Assemblée des Maires de Gâtine le 8 juillet qui a réuni 75 élus. Le Pays de Gâtine a pu avancer sur des éléments d'études comme l'inventaire du linéaire de haies ou l'identité paysagère du territoire. En parallèle, le Pays de Gâtine souhaite valoriser la démarche auprès du grand public en communiquant autour du projet de PNR lors d'événements locaux comme le FIFO de Ménigoute ou le Festival Ah ?.



Etudier le territoire avant d'écrire la Charte du PNR

Dans la démarche de création du Parc naturel régional, le diagnostic de territoire intervient après l'avis d'opportunité obtenu en 2019 et précède l'élaboration de la Charte. Le Pays de Gâtine a fait appel au cabinet Even Conseil d'Angers pour élaborer le diagnostic de territoire. Le cabinet s'appuie sur des études existantes et l'expertise des acteurs locaux par le biais d'ateliers de concertation afin de dégager les atouts et faiblesses mais aussi de soulever les enjeux du territoire. Le diagnostic, attendu pour la fin de l'année 2021, portera sur le paysage et l'eau, le patrimoine naturel, le tourisme et l'économie, la vulnérabilité climatique et la sobriété territoriale, l'agriculture, la culture et le patrimoine de la Gâtine poitevine.

Les gâtinais invités à réfléchir à l'avenir du territoire

Du 12 avril au 16 mai 2021, les habitants du futur Parc naturel régional ont répondu à un questionnaire afin de partager leur vision de la Gâtine et leurs attentes pour son avenir. Le mot « Bocage » a été plébiscité pour décrire le territoire. Ainsi les paysages représentent l'atout de la Gâtine pour 50% des personnes interrogées, tandis que les points faibles se situent sur l'offre de transport, l'emploi et les services à la population. Selon les habitants, le futur PNR devra en priorité agir sur les milieux naturels, les circuits courts et les activités culturelles. Le PNR sera une réussite pour les habitants s'il contribue à préserver l'environnement, à protéger les paysages, à promouvoir la Gâtine, à la rendre attractive et dynamique et à renforcer la qualité de vie.

Des Grands conseillers travaillent sur l'élaboration de la Charte

Le Grand Conseil du projet de PNR de Gâtine poitevine est une nouvelle instance réunissant 150 personnes déterminées à faire avancer le projet de Parc. Les membres représentent une structure, une activité ou une institution. Parmi eux, un tiers d'élus, un tiers de représentants associatifs et des professionnels du secteur économique (dont agricole), touristique et culturel, etc.

Le 16 septembre a eu lieu, à Vasles, la première rencontre du Grand Conseil. Cette rencontre a rassemblé une centaine de participants autour d'ateliers, leur permettant de s'approprier le diagnostic et d'identifier des enjeux prioritaires pour structurer le travail à venir sur les orientations de la Charte. Si les grands conseillers se réunissent une fois par an en assemblée plénière, les membres se retrouveront régulièrement par ateliers thématiques à partir de janvier 2022.

Démarrage des ateliers de concertation du Plan Paysage

Priorité du projet de PNR, les paysages - et en particulier les paysages agricoles - que nous traversons quotidiennement font l'objet d'une démarche particulière accompagnée par un financement de l'Etat. Déployé sur 2 ans (2021-2023), le Plan de Paysage consiste à mobiliser habitants, agriculteurs, élus et professionnels afin d'élaborer un plan d'actions pour agir concrètement sur leur cadre de vie. Allant du cœur bocager à la plaine en passant par les vallées, la première phase de concertation s'est ouverte début octobre. Les ateliers ont été animés par une équipe nantaise de 3 paysagistes concepteurs et d'une artiste plasticienne travaillant sur le son avec pour thème « les objectifs pour le paysage de demain ».



Renseignements : Pays de Gâtine : 05 49 64 25 49 - pays-de-gatine@gatine.org

Plus d'informations sur le site du Pays de Gâtine rubrique « Le projet de PNR » et sur la page Facebook « Projet de PNR de Gâtine poitevine »

Visite guidée par Juliette Vignes, paysagiste, lors de l'atelier de concertation du Plan Paysage le 2 octobre 2021 à Clavé.

SMC Syndicat Mixte à la Carte



Bouteilles en verre

Parce que le verre met des milliers d'années à se dégrader alors qu'il est recyclable à 100% et à l'infini...

Parce que le verre dans les bacs ordures ménagères ou dans les emballages est dangereux :

les agents de collecte risquent de se blesser...

Parce que le verre est un matériau qui se recycle et qui coûte cher à l'enfouissement...

Trions nos bouteilles, pots et bocaux dans les points d'apport volontaire.

Retrouver la localisation des bornes à verre sur www.smc79.fr

A AZAY-SUR-THOUET, les bornes d'apports volontaires (verre) sont toujours à votre disposition

- sur l'aire située à gauche du chemin du plan d'eau, rue de Malvault

- route du Moulin de Chadeau à la Trébesse

- rue de la Source Lotissement le Lavoir



Pots et bocaux en verre

Pourquoi je ne peux pas mettre de la vaisselle cassée dans les bornes ?

Leur composition est différente du verre utilisé pour les bouteilles. Par exemple, les plats transparents qui vont au four sont souvent en pyrex. Le pyrex est un verre résistant qui fond à plus haute température.



À JETER dans la poubelle ordinaire

Dois-je retirer les bouchons et les couvercles des emballages en verre ?

OUI. Les bouchons en liège se jettent dans le bac à couvercle vert et les couvercles en métal vont au tri des emballages (bac à couvercle jaune).

La Banque Alimentaire



1^{er} réseau national d'aide alimentaire avec 110 implantations, les Banques Alimentaires collectent chaque année sur tout le territoire près de 112 500 tonnes de produits auprès de l'industrie agroalimentaire, des agriculteurs, de la grande distribution et du grand public, avec le soutien de l'Union européenne et de l'Etat. Grâce à l'engagement quotidien de 7000 bénévoles et 550 salariés, ces denrées collectées sont redistribuées à un réseau de plus de 6000 associations et CCAS (Centre Communaux d'Action Sociale) partenaires à près de 2,1 millions de personnes accueillies à l'aide alimentaire.

À propos de la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres

Créée en 1995, La Banque alimentaire des Deux-Sèvres distribue plus de 800 tonnes de denrées par an.

Située à Parthenay, elle est composée de 4 salariés et 80 bénévoles qui œuvrent tous les jours (sauf WE et fériés).

Elle distribue les produits alimentaires et d'hygiène à 38 associations du département (Croix-Rouge, secours catholique, CCAS, Epicerie sociale, etc...).

Implantée sur deux sites voisins totalisant 1800m² d'entrepôts, elle dispose de 4 véhicules dont deux frigorifiques.

Les principales ressources alimentaires proviennent de fonds européens, nationaux et régionaux.

De plus la BA79 s'approvisionne auprès de deux plateformes locales et d'une plateforme régionale. La contribution du département, des communes et les dons permettent de compléter les besoins qui ne cessent de progresser.

Au cours de l'opération « Rebond jeunesse » 2021/2022 initiée par la région, conduite avec la collaboration de la Mission locale jeunesse de Parthenay nous avons distri-

bué plus de 4000 colis depuis le mois de mars.

Le point d'orgue 2021 vient de se dérouler par la collecte annuelle qui mobilise 1000 bénévoles dans 75 magasins du département. Malgré une période difficile, force est de constater la générosité des deux sévriens, puisque nous avons tout de même récolté près de 80 tonnes de produits alimentaires et d'hygiène.

La collecte de novembre représente près de 10% de notre approvisionnement annuel.

Cette réussite revient également à tous les bénévoles de la BA, des associations partenaires, des clubs rotary et Lions de Niort et Parthenay, des élèves de lycées niortais, des jeunes du service civique, des scouts de Niort, etc...et tous les bénévoles spontanés.

Tout est mis en œuvre pour répondre aux besoins alimentaires des associations partenaires chargées de la distribution aux plus démunis. Nombre qui progresse sensiblement dans le département et notamment chez les jeunes.

Les gilets orange et les partenaires continueront de faire face pour faire vivre la solidarité sur notre territoire.

Michel MORIN : Président de la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres.



Les jardins du coeur

Chantier d'insertion des restaurants du coeur

La Bironnière 79130 Secondigny

Les jardins du Cœur de Secondigny accueillent et accompagnent des salariés appelés communément « jardiniers », résidant sur la communauté de communes Parthenay-Gâtine, en insertion pour les aider à mieux repérer les freins à leur insertion professionnelle et à tenter d'y remédier,

Tous les salariés signent un contrat à Durée Déterminée Insertion à 24 heures / hebdomadaire de 4 mois pouvant être renouvelé dans la limite de 24 mois. Deux encadrants : technique et socio-professionnelle sont présents sur le site pour les accompagner pendant toute la durée de leur contrat. Nous avons accueilli 22 salariés depuis le début de l'année

Le support du chantier d'insertion est le maraîchage sur une surface de 5.5 hectares mis à disposition par la Communauté de communes de Parthenay Gâtine. Tous les légumes sont exclusivement distribués gratuitement à l'ensemble des bénéficiaires des Restaurants du Cœur au travers des 20 centres de distribution des Deux Sèvres.

La production de l'année passée est de 22092 kg de légumes soit une valorisation de 24525 €

Nous avons organisé les 7 et 8 mai 2021 nos journées portes-ouvertes. Au-delà de la vente, ces journées étaient aussi l'occasion pour les salariés d'aller à la rencontre d'un large public, de valoriser leur savoir-faire et d'échanger autour de leur travail.





Violences conjugales

Les victimes de violences conjugales accueillies à l'UDAF des Deux-Sèvres

La violence conjugale n'est pas que physique, elle peut aussi être psychologique, économique, sexuelle...

Si vous ou un proche êtes victimes de violences conjugales, contacter l'accueil de jour. C'est un lieu de pause, d'écoute, d'information et d'orientation, anonyme et gratuit. Sans démarche préalable, dans un espace convivial aménagé, il a pour vocation d'accueillir les personnes avec ou sans enfant, confrontées à des violences au sein du couple ; et ce dans un cadre sécurisant et rassurant. L'objectif étant de permettre à une victime de sortir de l'isolement, de prévenir les situations d'urgence, de préparer et d'anticiper le départ éventuel du domicile.

C'est surtout une opportunité d'être soutenu dans toutes les démarches du parcours, de sortir des violences et ce en respectant le rythme et la temporalité de chaque victime.

Ce lieu propose un espace détente ; un espace adapté à l'accueil des enfants ; un accès internet et téléphone ; un espace documentation ; un accès à une boîte postale. Les personnes peuvent venir échanger, prendre un café, souffler pour mettre à distance le stress et l'anxiété pour quelques heures. Si elles le souhaitent, elles peuvent recevoir une aide, un soutien auprès d'un professionnel formé aux problématiques de la violence qui va les accompagner selon leurs demandes (écoute, préparation au départ, orientation vers des professionnels du droit, de la santé, assistant social, etc.).

L'accueil de jour est accessible :

Sans rendez-vous : Lundi 10 h 00 – 16 h 30

Mardi 10 h 00 – 16 h 30

Jeudi 10 h 00 – 16 h 30

Sur rendez-vous : Vendredi 10 h 00 – 16 h

Fermeture annuelle en août et semaine 52

Les horaires d'ouvertures pourront être modifiés en fonction des nécessités de service

Ce dispositif vient en appui, en complément et en relais des associations œuvrant en matière d'information sur les droits ; et des dispositifs d'accueils d'urgence existants sur le département.

Contact :

Téléphone (ligne directe) : 05.49.04.76.90

Mail : accueildejour@udaf79.asso.fr

Adresse : 171 avenue de Nantes

- CS 18519

- 79025 NIORT Cedex

Etvous, çava?

La VIOLENCE CONJUGALE n'est pas que physique
PARLONS-EN ...

05 49 04 76 90

SI VOUS OU UN PROCHE ÊTES VICTIME, OU PENSEZ L'ÊTRE
L'ACCUEIL DE JOUR
LIEU DE PAUSE, D'ÉCOUTE, ANONYME ET GRATUIT

ACCUEIL DE JOUR POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES
à l'UDAF des Deux-Sèvres - 171 avenue de Nantes - 79025 NIORT Cedex
05 49 04 76 90 - accueildejour@udaf79.asso.fr

Communauté de Communes Parthenay Gâtine



Vous avez des questions sur la rénovation énergétique de votre logement ? Une plateforme est mise en place pour répondre à vos questions et vous accompagner.

Pour améliorer le confort thermique, réduire les dépenses de chauffage ou valoriser votre bien immobilier, il y a toujours de bonnes raisons de rénover une habitation.

Envisager des travaux de rénovation énergétique suscite toutefois beaucoup de questions : faut-il remplacer la chaudière ? L'isolation à 1 € est-elle une bonne ou mauvaise solution ? Quel matériau d'isolation choisir ? Ai-je droit aux aides financières ? Quel système de chauffage convient pour mon habitation ?...

Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer le budget nécessaire et les aides financières dont vous pouvez bénéficier, la communauté de communes Parthenay-Gâtine, a mis en place un « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Le service est ouvert aux habitants, petit tertiaire (commerces, bureaux, santé, enseignement, services...), propriétaires bailleurs et copropriétés. En 2021 cette plateforme s'intégrait dans la marque nationale « FAIRE » qui devient en 2022 « France Rénov' ».

Ce service d'information est assuré par le CRER (Centre régional des énergies renouvelables).

Pour davantage de proximité et bénéficier de conseils personnalisés, **des permanences vous sont proposées sur tout le territoire de la Communauté de communes, uniquement sur rendez-vous :**

Le 1^{er} mercredi du mois toute la journée à la Maison du cœur de ville de Parthenay (72, rue Jean-Jaurès)

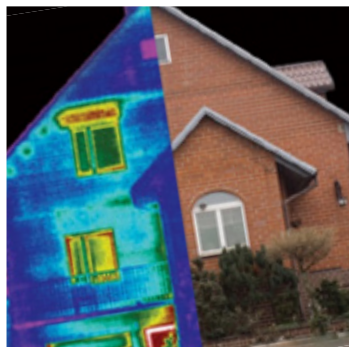
Le 2^{ème} mardi après-midi du mois à la Maison France Services de Secondigny (place de l'hôtel de ville)

Le 3^{ème} mardi matin du mois à la Mairie de Thénézay (28, place de l'hôtel de ville)

Le 3^{ème} mardi après-midi du mois à l'antenne communautaire de Ménigoute (12, place des cloîtres)

Pour une première information ou un rendez-vous lors d'une permanence, prenez contact avec le conseiller en énergie au 05 49 08 24 24.

Les services du CRER proposés par la communauté de communes, avec le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, délivrent des conseils gratuits, neutres et indépendants. Nous ne cautionnons aucun démarchage à domicile (visite ou téléphone) proposant des travaux, des équipements ou des diagnostics énergétiques payants.



DE NOUVELLES ANIMATIONS À L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'EPN Armand-Jubien propose de nouveaux rendez-vous pour les débutants et les initiés en informatique.

Envie de découvrir le monde numérique, des ateliers d'initiation informatique de deux heures sont proposés aux débutants. Et pour les plus aguerris, des séances sont ouvertes au fablab ou laboratoire de fabrication.

Le fablab vous permet d'utiliser des machines comme une imprimante 3D, une découpe laser.

Autre rendez-vous, les rencontres numériques : ce sont des temps d'échanges et de discussions autour de diverses

thématiques comme l'usage d'une tablette, d'un smartphone, les démarches en ligne.

Vous avez une problématique précise ex : ouvrir une pièce jointe, télécharger un logiciel, mettre en page un document... alors inscrivez-vous aux « p'tites bidouilles ». Prenez rendez-vous auprès de l'EPN, un animateur vous apportera une réponse individuelle adaptée à votre question. Rendez-vous du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.

EPN Armand-Jubien

5 rue Jean-Macé à Parthenay

Tél. : 05 49 71 08 70

Mail : e pn@cc-parthenay-gatine.fr

DES DÉMARCHES EN LIGNE POUR SIMPLIFIER VOTRE QUOTIDIEN

Conçue pour simplifier la vie des usagers, des entreprises et des associations, une plate-forme numérique « vos démarches » est accessible sur le site internet

www.cc-parthenay-gatine.fr

Cet outil vous permet de bénéficier de nombreux services en ligne, disponibles sur Internet, 24 heures sur 24, à partir de n'importe quel support : ordinateur, tablette, smartphone.

La création d'un compte est facultative pour la plupart des services. Néanmoins, ce compte vous permettra de gérer vos données administratives et de suivre l'état d'avancement de vos demandes.

Vous pouvez notamment accéder à la gestion de votre Carte de vie quotidienne pour :

- Consulter et recharger vos prestations à la crèche Les Lucioles, à la garderie et dans certaines cantines
- Acheter des entrées piscines
- Gérer les accès à la déchèterie
- Gérer les activités de loisirs Médiathèque et Ludothèque.

L'outil vous permet également de demander un composteur pour recycler davantage de déchets compostables, changer un bac de collecte.

Par ailleurs, vous pouvez interpellier un service de la collectivité qui s'engage à vous apporter une réponse sous 30 jours.

DÉMARCHES EN LIGNE

ETAT CIVIL



Prendre un rendez-vous en mairie pour votre CNI ou Passeport
Acte de naissance
Acte de mariage
Acte de décès
Pré-demande de Carte Nationale d'Identité (CNI)

>> Voir plus

CARTE DE VIE QUOTIDIENNE



Demande d'ouverture de compte
Mes démarches CVQ
Demande de carte perdue

FAMILLE



Pré-inscription scolaire 2021-2022
Renouvellement Restauration scolaire 2021-2022
Mes démarches restauration scolaire
Mes démarches garderie
Mes démarches crèche

SUIVEZ TOUS LES SERVICES ET L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PARTHENAY-GÂTINE :

 **www.cc-parthenay-gatine.fr**

 **Communauté de communes Parthenay-Gâtine**

AZAY en 1960 et en 1970

Les principales décisions prises au fur et à mesure des réunions de Conseil Municipal

1960

Composition de l'assemblée communale : Monsieur Pineau Ulysse, Maire, Monsieur Bernelas Adjoint, Messieurs Ravand, Leculeur, Fourré, Gaillard, Guignon, Cantet, Martin Roger, Rossard, Vallet, Merle et Martin René Conseillers Municipaux.

Le 10 janvier :

Le Conseil Municipal a payé les heures supplémentaires des cantonniers communaux qui effectuent déjà 45 heures légales ; les 14 premières heures majorées de 25 % et au-delà majorées de 50 %.

Le Conseil Municipal prévoit de maintenir la taxe sur les chiens.

Plusieurs « voies urbaines » deviennent « voies communales », l'assemblée communale opte pour une taxe de voirie et réalise un emprunt de 5500 nouveaux francs (NF) pour les travaux d'entretien.

Le 3 mars :

Les élus adoptent l'installation d'une horloge électrique pour un montant de 3528 NF

Le 3 avril :

M. Gaillard Emile est confirmé dans sa tâche en tant que porteur de télégramme sur la commune

Le Conseil Municipal décide l'installation de cinq douches dans une classe de l'ancienne école pour un montant de 3500 NF.

Le 4 juin :

Plusieurs subventions sont accordées : 250 NF pour l'achat de livres de prix pour l'école, 100 NF pour la clique « le Réveil », 250 NF pour la cantine scolaire, 300 NF pour la participation au voyage scolaire pour les enfants arrivants en fin d'études primaires, 10 NF pour la prévention routière, 393 NF pour les allocations au programme d'allocations scolaires.

M. Michonneau Fernand recevra une indemnité annuelle de 270,03 NF comme conducteur de corbillard.

M. Gréau Ambroise est désigné comme responsable de la gestion des douches.

Mme Germain Jacqueline est recrutée comme balayeuse des classes pour la somme de 714 NF par an.

Le 8 juillet :

L'assemblée communale décide d'envoyer aux soldats servants en Algérie des colis de ravitaillement, 15 soldats de la commune en bénéficieront.

Une subvention exceptionnelle de 200 NF est allouée à une famille dans le besoin

Le 21 août :

Le Conseil Municipal approuve le principe de la translation du cimetière et l'acquisition du terrain nécessaire à cet effet. Les voies communales de la Trébesse, la Baillargerie et de la Tritière débouchant sur la RN 149 bis vont être équipées de panneaux stop.

Mme Boutin, secrétaire de mairie percevra un salaire annuel de 4280 NF compte tenu de l'augmentation allouée de 2%

Le 15 octobre :

Le préposé aux douches sera indemnisé de 138 NF par trimestre



LA CLIQUE

Le Conseil Municipal approuve l'achat d'un terrain propriété de Mlle Roy, pour l'acquisition des parcelles B476 et B473, d'une surface de 42a et 62ca en vue de créer le nouveau cimetière pour un montant de 12630 NF.

La distribution de lait aux enfants des écoles ayant repris au 4^{ème} trimestre, une somme de 685,90 NF est inscrite au budget pour le règlement de cette facture.

Le 17 décembre :

M. le Maire soumet aux élus les demandes de sursis d'incorporation formulées par Messieurs Pied, Boutin, Rossard, Seigneuret (classe 62) au titre de l'article 23 de la Loi du 31 mars 1928. Avis favorable pour que satisfaction soit donnée.

Un livret d'épargne sera remis à chaque nouveau-né dont les parents habitent la commune, avec participation de la caisse d'épargne (3 NF) et de la commune (2 NF)

1970

Composition de l'assemblée communale : Monsieur Pineau Ulysse, Maire, Monsieur Bernelas Adjoint, Messieurs Ravand, Guignon, Fourré, Vallet, Martin, Verger, Prévaux, Bonnet, Michonneau, Dubin et Clisson Conseillers Municipaux.

Le 20 janvier :

Un emprunt de 30 000 francs est nécessaire pour la construction du chemin de la Bufferie

Le 19 avril :

Accord est donné à Monsieur le Curé pour l'installation d'une sonorisation dans l'église

Accord de subvention pour : la lutte contre la faim, au profit des paralysés, la lutte contre le cancer, pour la bibliothèque de l'hôpital de Parthenay, pour le voyage de fin d'étude, à la clique, à l'association de l'école publique

Demande de M. Denizeau Guy pour l'acquisition d'une parcelle rue du Chemin l'âne, acceptée.

Pose d'un panneau indicateur sortie d'usine à l'entreprise Sabiron à la Trébesse.

Le 3 juillet :

Le Conseil Municipal approuve l'achat d'un appareil de chauffage pour la salle de réunion.

Décision est prise que le ramassage des ordures ménagères dans le bourg sera effectué le samedi de chaque semaine

Le 23 août :

M. Greault Ambroise percevra une indemnité pour surveillance du chauffage au groupe scolaire de 230 francs par hiver

Le repas des vieux travailleurs est prévu le 26 septembre

Le 7 octobre :

L'assemblée décide qu'il est nécessaire de créer un réseau d'assainissement dans le bourg et d'une station d'épuration, le montant des dépenses est estimé à 500 000 francs.

Le 11 novembre :

Les élus sont convoqués à 8h45 et acceptent le devis de M. Denizeau Guy pour le crépissage de la façade et du côté ouest de l'église pour un montant de 6229,15 francs

Une tenue imperméabilisée sera fournie au cantonnier, M. Giret, pour effectuer le ramassage des ordures ménagères

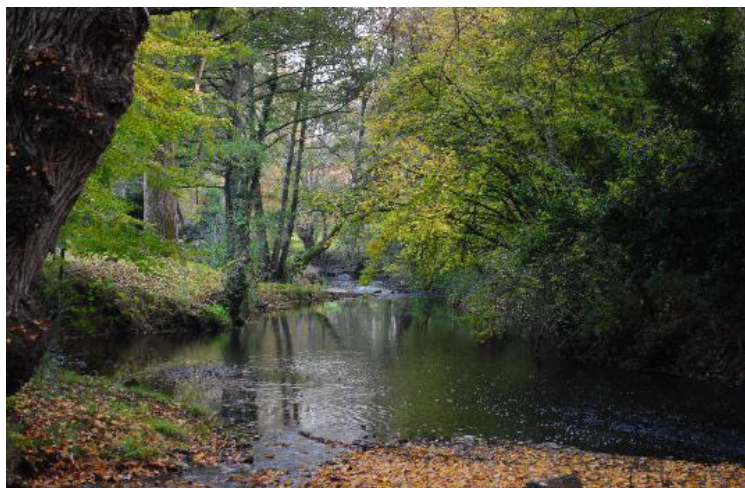
Le dernier recensement fait état de 926 habitants sur la commune.

M. Suprien Albert, cantonnier communal, ayant pris sa retraite, il sera remplacé par M. Girouin Pierre

Le 29 mars 1971, suite aux élections municipales, deux nouveaux élus font leur entrée au sein du conseil, M. Garandau Guy et M. Seigneuret Gilbert.

M. Seigneuret Gilbert deviendra Maire le 13 mars 1983 jusqu'au 14 mars 2008, soit 37 années au service de la commune.





ESSAYONS ENSEMBLE DE TROUVER DES SOLUTIONS POUR POUVOIR CONTINUER À PRENDRE DE SI BELLES PHOTOS !

Eh oui ! chaque propriétaire a le devoir d'entretenir régulièrement les berges du Thouet et de maintenir l'écoulement des rivières.

Merci à tous ceux qui ont la chance de vivre au bord du Thouet d'entretenir ou de continuer d'entretenir les abords du Thouet. De remiser les salons de jardins, les barques mal amarrées et tous les objets susceptibles de dériver lors d'une crue.

Si les travaux sont trop importants merci d'en faire part auprès de la Mairie qui vous conseillera à l'aide du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet.

GUICHET NUMERIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME EFFECTUER VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE DÈS JANVIER 2022

En partenariat avec les centres instructeurs et les communes, le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) a mutualisé sur son territoire un guichet numérique dédié aux autorisations d'urbanisme : « le SIGil'urba ».

Conformément à la loi ELAN, à compter du 1er janvier 2022, les particuliers comme les professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc.).

Ce nouveau téléservice sera disponible sur la page internet de la commune et le site de la Communauté de Communes Parthenay Gâtine. L'information sera affichée en mairie à partir du 1er janvier 2022.

Ainsi, vous pourrez déposer une demande en ligne et suivre son évolution en temps réel, soit :

- en créant votre compte sur le guichet numérique,
- en vous connectant via Franceconnect (ex : Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste, ...)

Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches,
- des économies d'impression et d'envois postaux.

Il vous sera toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier. Cependant, toute demande électronique devra se faire exclusivement via le guichet numérique du SIGil'urba.

COLLECTIONNEURS

Depuis quelques mois, des panneaux indicateurs de lieu-dit disparaissent. Est-ce l'œuvre de casseurs ou bien d'un collectionneur ? Nous allons être vigilants, et des contraventions seront appliquées.



RÉORGANISATION DES SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES : MAINTIEN D'UN ACCUEIL AU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE PARTHENAY

Dans le cadre de la réorganisation des services des Finances publiques, la trésorerie de Parthenay a été transférée vers le Service de Gestion Comptable (SGC) de Saint Maixent l'École le 1er septembre 2021.

Ce transfert n'a aucune incidence sur l'accueil des particuliers au Centre des Finances publiques de Parthenay. En effet, un accueil généraliste de proximité reste assuré par le Service des Impôts des Particuliers (SIP) pour toutes les questions des usagers relevant de la DGFIP, qu'il s'agisse de questions fiscales, de la délivrance d'informations à caractère général sur les produits locaux ou de règlement de factures sans QR Code.

L'utilisateur peut également payer ses factures de la vie quotidienne, dotées d'un QR Code, auprès de commerces agréés Française des Jeux acceptant les paiements de proximité (Liste complète des points de paiement Française des Jeux consultable à l'adresse suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>.)

Les créances concernées par ce dispositif sont :

- les amendes et produits locaux (cantine, crèche, hôpital, ...) jusqu'à 300€ en espèces et sans limitation de montant en carte bancaire ;
- les impôts jusqu'à 300€ en espèces ou en carte bancaire.

Les avantages pour les usagers sont :

- proximité et diversité des points de paiement
- jours et horaires d'ouverture élargis
- confidentialité des transactions

Calendrier des fêtes

JANVIER

28 : Vœux du Maire

FEVRIER

4 : Assemblée Générale La Trébesse

MARS

27 : Banquet ACCA (ouvert à tous)

AVRIL

2 : soirée dansante organisée par La Trébesse

3 : Vide grenier APE

9 : Repas des Aînés

MAI

25 au 29 : Transhumance organisée par la Communauté de Communes Parthenay Gâtine

JUIN

JUILLET

3 : Fête de l'école

14 : Concours d'honneur de la société de boules en bois

Concert d'orgue et chants à l'Agenouillée

AOÛT

13 & 14 : Festival des Champs Sonores organisé par Octo Sympho

15 : Messe solennelle à la chapelle de l'agenouillée

27 : Azay en Fête organisé par Festiv'Azay

SEPTEMBRE

Du 4 au 12 : Pèlerinage, neuvaine à la chapelle de l'Agenouillée

OCTOBRE

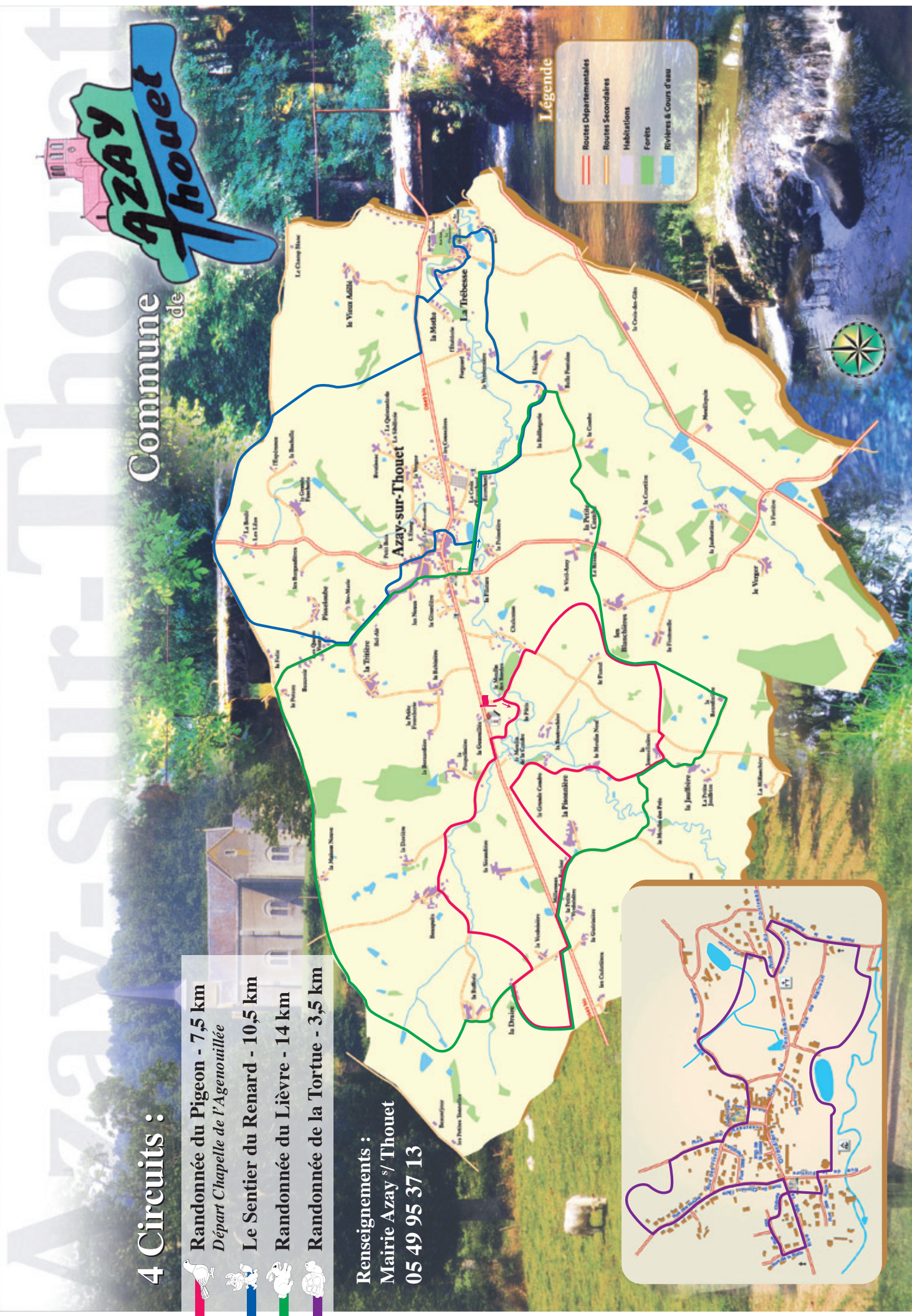
NOVEMBRE

11 : Repas UNC

DECEMBRE

2 et 3 : Téléthon

17 : Père Noël Festiv'Azay







Azay-sur-Thouet

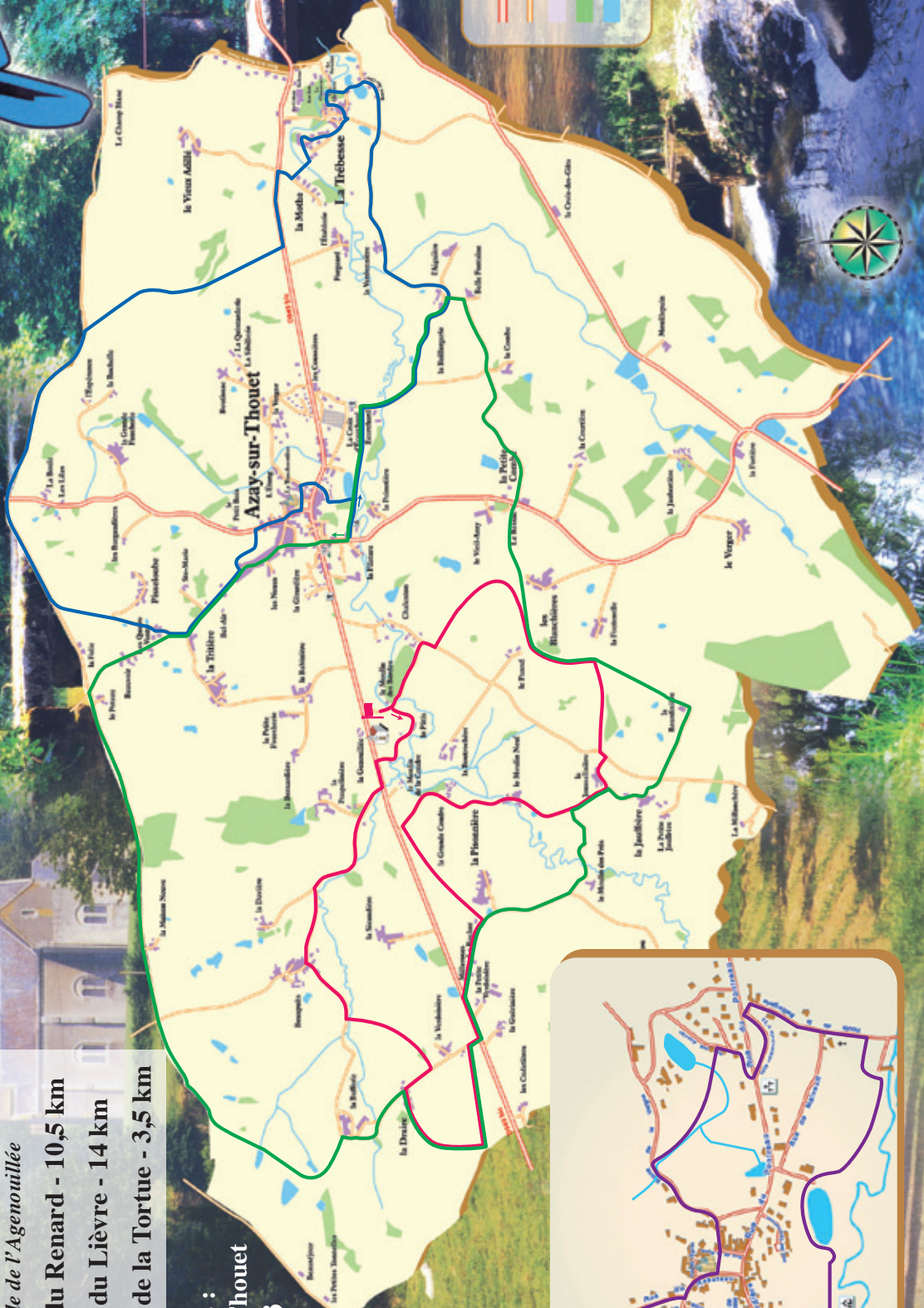
Commune de








4 Circuits :

-  Randonnée du Pigeon - 7,5 km
Départ Chapelle de l'Agenouillée
-  Le Sentier du Renard - 10,5 km
-  Randonnée du Lièvre - 14 km
-  Randonnée de la Tortue - 3,5 km

Renseignements :
Mairie Azay s/Thouet
05 49 95 37 13



Legende

-  Routes Départementales
-  Routes Secondaires
-  Habitations
-  Forêts
-  Rivières & Cours d'eau

